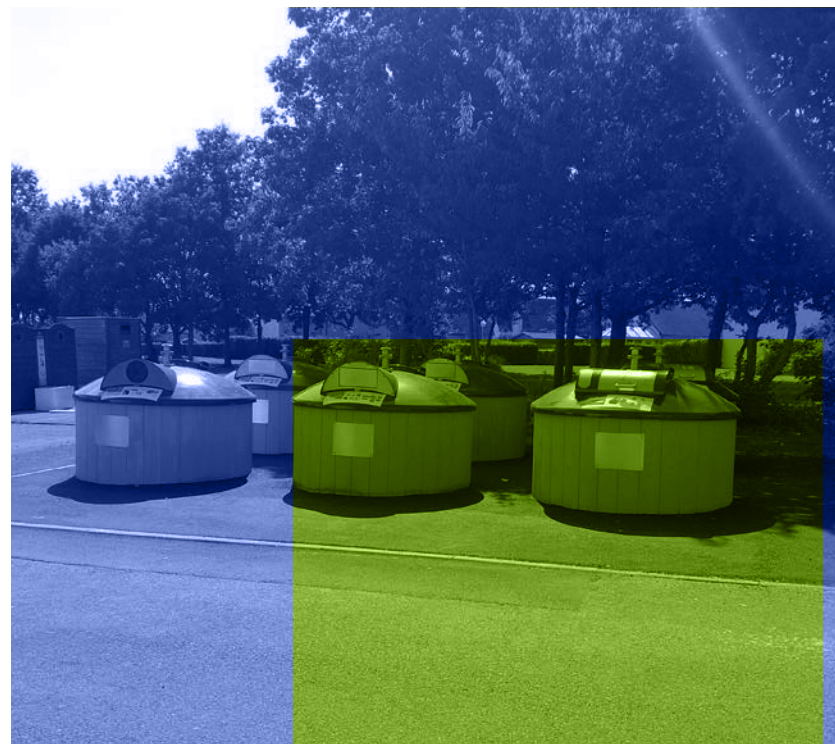


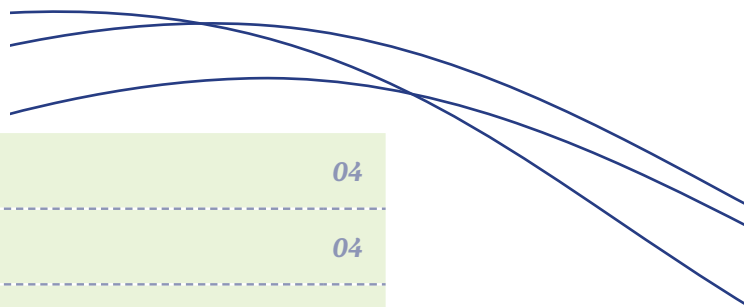


2024 Rapport ~ ANNUEL ~

SUR LE PRIX ET LA QUALITÉ DU SERVICE PUBLIC DE PRÉVENTION ET DE GESTION DES DÉCHETS MÉNAGERS ET ASSIMILÉS



Sommaire



1. Faits marquants	04
2. Chiffres clés	04
3. Rappels des objectifs réglementaires	05
4. Le territoire	05
5. Les compétences	06
6. Organisation de la direction déchets et économie circulaire	07
6.1 Les moyens humains	
6.2 Les moyens matériels	
7. La politique de prévention	08
7.1 Promotion de la pratique du compostage individuel	
7.2 Promotion du compostage partagé	
7.3 Promotion du broyage des végétaux	
7.4 La sensibilisation de proximité	
7.5 Nouveauté 2024-2025 : concours de "stop-motion"	
7.6 Sensibilisation grand public	
7.7 Subvention aux actions de prévention	
8. la pré-collecte / relation aux usagers	14
9. Indicateurs techniques	15
9.1 Évolution des performances de tri des habitants	
9.2 Les performances de recyclage du centre de tri	
9.3 Évolution des tonnages d'ordures ménagères résiduelles (OMR)	
9.4 La collecte en déchèteries	
9.4.1 Les fréquentations en déchèteries	
9.4.2 Indicateurs techniques	
9.5 Synoptique de la production déchets de Laval Agglomération	
10.. Indicateurs financiers	22
10.1 En fonctionnement	
10.2 En investissement	
10.3 Indicateurs de coûts	
11. Perspectives 2025	26
12. Annexes	27

FAITS MARQUANTS

Janvier 2024 :

- Reprise en régie de la collecte en porte à porte des ordures ménagères résiduelles (OMR) du secteur du Pays de Loiron. Prestation précédemment confiée à un acteur privé. Économie d'environ 400 000 €.
- Mise en place de la collecte des OMR tous les quinze jours pour tout le secteur pavillonnaire, hors hypercentre de la ville de Laval et gros producteurs de déchets (tels que les bacs de regroupement, EHPAD, immeubles d'habitat collectif, administrations,...), qui ont gardé la fréquence hebdomadaire.
- Lancement du service de collecte des dépôts sauvages au pied des PAV. Prestation confiée à un acteur local de l'ESS : Envie

Mars 2024 :

- Arrivée du responsable collecte au sein de la direction déchets économie circulaire.

Juillet 2024 :

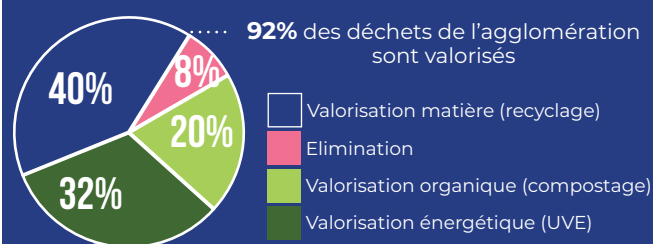
- Densification des filières de tri en déchèterie, avec la mise en place de la collecte des Articles de Sport et de Loisirs (ASL), des Articles de Bricolage et de Jardin (ABJ), des jouets, des ABJ thermique, et ABJ peinture.

Septembre 2024 :

- Renforcement des équipes de la direction déchets économie circulaire par l'arrivée d'une chargée de projets.

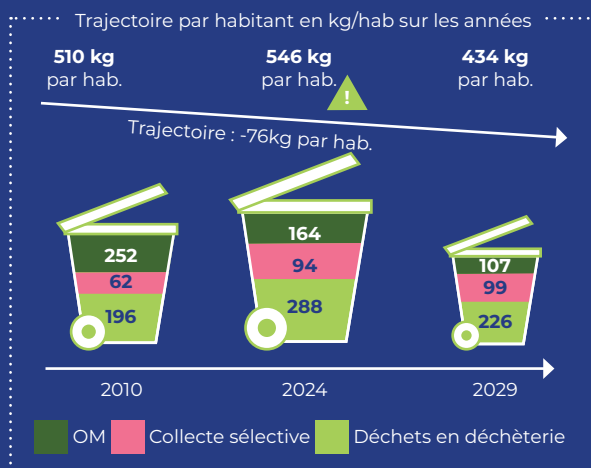
Décembre 2024 :

- Mise en place du service de collecte sur rendez-vous des déchets encombrants sur le territoire de l'agglomération. Prestation confiée à un acteur local de l'ESS : ALTERNATRI



CHIFFRES CLÉS

- Forte baisse de la production d'ordures ménagères résiduelles :**
 - 5%, soit 1 000 tonnes de déchets en moins à collecter et à traiter. C'est l'un des objectifs de la mise en place de la C0.5.
- Forte augmentation de la collecte sélective des emballages :**
 - + 4% (+ 244 tonnes), un des impacts positifs de la mise en place de la C0.5 est le transfert de la part recyclable des ordures ménagères vers le bac jaune.
- Forte augmentation de la dotation en composteurs :**
 - 2 432 nouveaux foyers équipés. Ce qui porte à 12 000 foyers qui pratiquent le compostage, soit près d'un foyer pavillonnaire sur deux.
- Une densification des aires de compostage partagé :**
 - 34 nouvelles installations.
- Stabilisation de l'apport des déchets en déchèterie (+1%), avec une forte baisse du tout-venant, -21%, soit plus de 1 000 tonnes détournées de l'enfouissement.**
- Augmentation du taux de valorisation des déchets :**
 - 92%, contre 86% en 2023, grâce notamment à la mise en place d'une benne incinérable en déchèterie (augmentation du taux de valorisation énergétique) et l'augmentation de la valorisation matière (recyclage) suite à la multiplication des filières REP.



PRODUCTION DE DÉCHETS MÉNAGERS - LAVAL AGGLOMÉRATION 2024

Flux de déchets	Ordures ménagères	Emballages et papiers recyclables	Emballage en verre	Déchets des déchèteries	Total DMA (déchets ménagers assimilés)
LAVAL AGGLOMÉRATION	18 776 tonnes - 5% par rapport à 2023 164 kg/hab/an	6 746 tonnes + 4% par rapport à 2023 59 kg/hab/an	4 039 tonnes - 0,6% par rapport à 2023 35 kg/hab/an	33 045 tonnes + 1% par rapport à 2023 288 kg/hab/an	62 607 tonnes - 1% par rapport à 2023 546 kg/hab/an
RÉGION PAYS DE LA LOIRE*	156 kg/hab/an	55 kg/hab/an	44 kg/hab/an	322 kg/hab/an	576 kg/hab/an
DÉPARTEMENT DE LA MAYENNE*	155 kg/hab/an	70 kg/hab/an	40 kg/hab/an	357 kg/hab/an	622 kg/hab/an
NATIONAL**	248 kg/hab/an	50 kg/hab/an	32 kg/hab/an	221 kg/hab/an	581 kg/hab/an

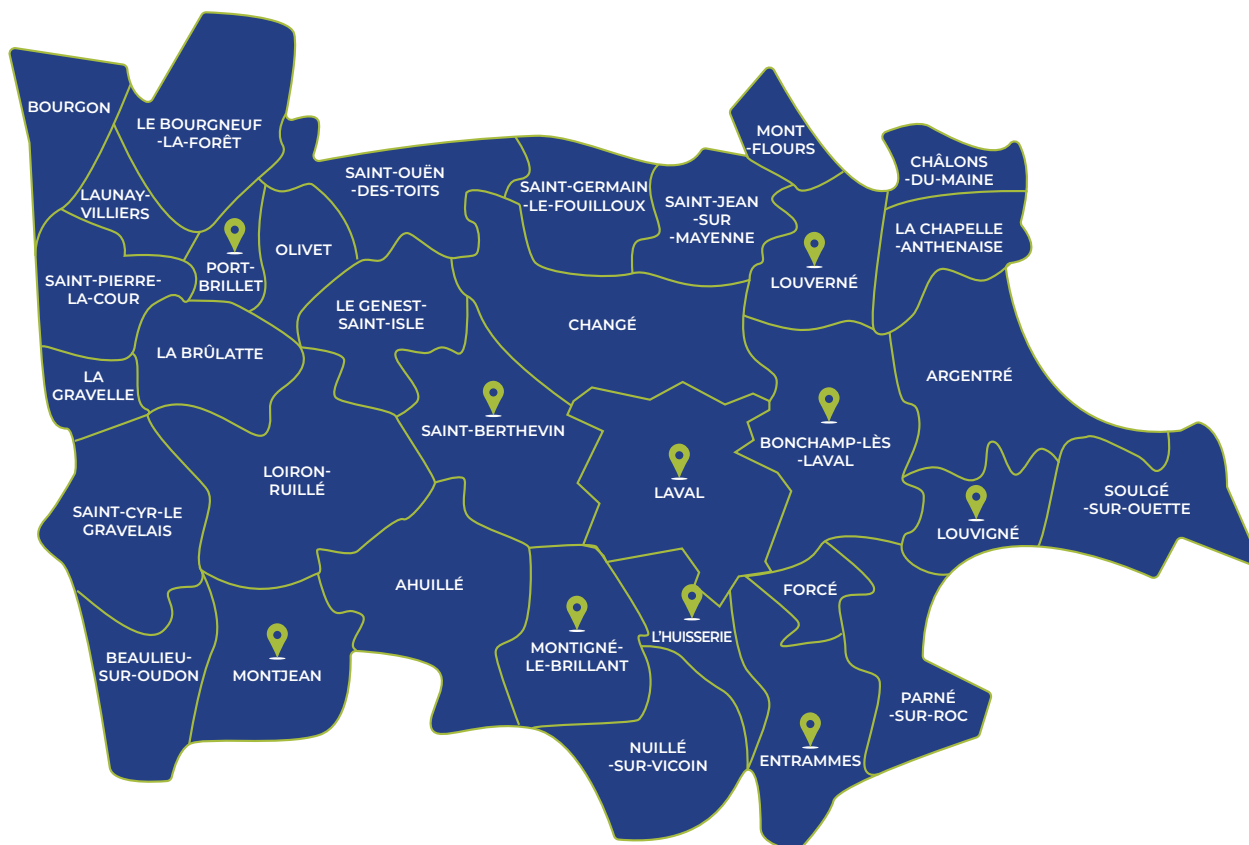
*Année de référence 2020 ** Année de référence 2019

RAPPELS DES OBJECTIFS RÉGLEMENTAIRES

2020	1 ^{ER} JANVIER 2024	2025	2030	2035	2040
- 10% de DMA/hab // 2010 > 55% de valorisation matière - 30% de DNDNI en stockage // 2010	100% de tri à la source des biodéchets	> 65% de valorisation matière - 50% de DNDNI en stockage // 2010 - 50% gaspillage alimentaire dans distribution et restauration collective // 2015	- 15% DMA/habitant // 2010 - 5% DAE/ unité de valeur produite* // 2010 - 50% gaspillage alimentaire dans consommation, production, transformation, restauration commerciale // 2015	10% max de DMA en stockage	Fin emballages plastiques à usage unique
LTECV loi de transition énergétique pour la croissance verte AGEC antigaspillage pour une économie circulaire DMA déchets ménagers et assimilés DNDNI déchets non dangereux non inertes DAE déchets d'activités économiques * Unité de valeur : chiffres d'affaires, valeur ajoutée...					

LE TERRITOIRE

Laval Agglomération est une Communauté d'Agglomération qui regroupe **34 communes** sur un territoire de 686 km² regroupant 114 674 habitants au 1^{er} janvier 2024 (source INSEE 2023).



LES 10 DÉCHÈTERIES de Laval Agglomération

LES COMPÉTENCES

Depuis 2001, Laval Agglomération exerce la compétence gestion des déchets, comprenant la prévention, la collecte et le traitement.

La collectivité s'est engagée dans un ambitieux Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) pour la période 2023-2029, avec un objectif de diminuer de 15% la production des Déchets Ménagers et Assimilés (DMA) par rapport à 2010.

La collectivité assure la collecte des déchets ménagers, en régie (collecte en porte à porte et apport volontaire des ordures ménagères, collecte en déchèteries) et par des prestataires privés (collecte en porte à porte et points d'apport volontaire des déchets recyclables et du verre).

L'agglomération a confié la compétence traitement des déchets ultimes au Conseil Départemental de la Mayenne depuis le 1^{er} janvier 2023, dans le cadre d'une convention conclue pour une durée de 20 ans.

Le flux des ordures ménagères résiduelles est acheminé vers le centre de valorisation énergétique de Pontmain où les déchets sont incinérés. La vapeur produite est vendue à une laiterie ce qui permet de diminuer le coût de traitement et participe à la transition énergétique.

Seuls 3% des ordures ménagères résiduelles sont orientés vers l'élimination (enfouissement) au centre de stockage de Changé.

Les déchets recyclables, une fois collectés, sont acheminés vers le centre de tri de Changé où ils sont triés, conditionnés puis envoyés vers des filières de recyclage.

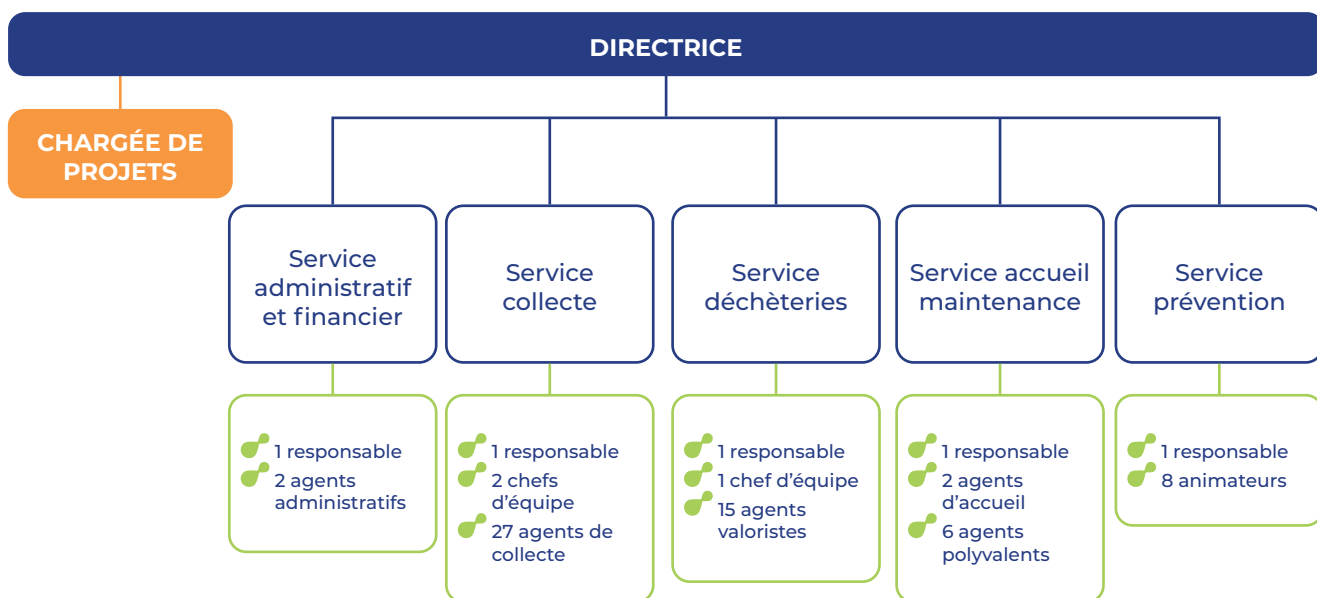
La valorisation des déchets passe également par la collecte en déchèterie à travers la multiplication de filières de tri : bois, ferraille, textiles, cartons, déchets d'ameublement, déchets d'équipements électriques et électroniques (D3E), gravats, déchets verts...etc.



ORGANISATION DE LA DIRECTION DÉCHETS ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE

1 - LES MOYENS HUMAINS

La direction Déchets et Économie Circulaire assure ses missions grâce à l'engagement et l'implication de l'ensemble de ses agents, qui à maintes reprises ont montré leur attachement au service public. **La direction, composée de 70 agents**, est organisée en services selon l'organigramme ci-dessous.



2 - LES MOYENS MATÉRIELS

Pour assurer sa compétence gestion des déchets, la collectivité dispose de moyens matériels conséquents :

- ✔ Un réseau de **dix déchèteries**
- ✔ Une flotte de **dix bennes** pour la collecte en porte à porte des ordures ménagères
- ✔ **Deux camions grue** pour la collecte en points d'apport volontaire des ordures ménagères
- ✔ **Un compacteur** pour optimiser le transport des déchets en déchèteries (cartons, tout venant, bois et déchets verts)
- ✔ **67 434 bacs roulants** pour ordures ménagères résiduelles et collecte sélective
- ✔ **472 conteneurs aériens** pour le verre et les multi-matériaux
- ✔ **875 conteneurs enterrés** pour les ordures ménagères, le verre, et les multi-matériaux
- ✔ **Une flotte de 5 camions** pour la maintenance et le lavage des points d'apports volontaire et la livraison de bacs
- ✔ **Un broyeur de végétaux professionnel** pour valoriser les déchets verts des déchèteries en broyat et réaliser des opérations de broyage de quartier et dans les communes
- ✔ **51 aires de compostage partagé** accessibles au public

LA POLITIQUE DE PRÉVENTION

1 - PROMOTION DE LA PRATIQUE DU COMPOSTAGE INDIVIDUEL

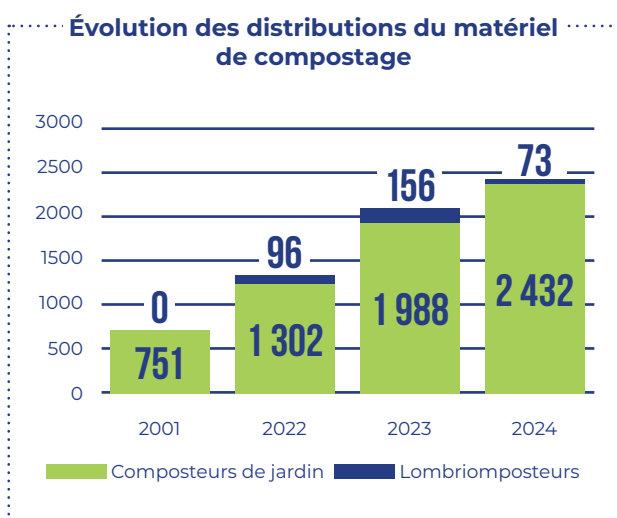
Afin d'augmenter la possibilité de tri à la source des biodéchets sur l'ensemble de son territoire, Laval Agglomération poursuit la promotion du compostage : compostage individuel et lombricompostage à travers des sessions d'information-distribution de matériels (composteurs / bioseaux / tiges aératrices - lombricomposteurs). La formation est obligatoire pour que l'utilisateur bénéficie de son matériel de compostage (mise à disposition gratuite), afin d'assurer une égalité de traitement entre les usagers en plus de permettre une pratique durable du compostage.

Nouveauté 2024 : à partir de juillet 2024, évolution vers des distributions libres sans réservation ni jauge, à Laval (Palindrome) et Port-Brillet (Village des Artisans). Les distributions sur inscriptions événementielles sur les communes sont poursuivies.

Malgré un essoufflement de la demande en composteurs au 2nd semestre par rapport au 1^{er} semestre, qui était marqué par une très forte demande des usagers en raison de la loi AGECE (obligation à tout producteur du tri à la source des biodéchets au 1^{er} janvier 2024), les quantités distribuées restent très satisfaisantes et sont en augmentation par rapport à 2023.

Cet engouement des habitants pour le compostage est maintes fois renouvelé.

2 432 composteurs individuels ont été distribués en 2024, soit une augmentation de 22% par rapport à 2023. Au total 12 369 foyers équipés, permettant de couvrir 49% de l'habitat pavillonnaire (données depuis 2004). L'objectif du schéma directeur de couvrir 50% de cet habitat est globalement atteint.



2 432 composteurs distribués portant à **12 369** le nombre de foyers équipés par Laval Agglomération soit :

73 lombricomposteurs distribués pendant **5 sessions de formation**

80 sessions de formation

49 % des foyers en habitat individuel pratiquent le compostage



La demande en lombricomposteurs a fortement chuté (**73 contre 156 en 2023**) en raison notamment de la multiplication des aires de compostage partagé, plus faciles d'usage.

2 - PROMOTION DU COMPOSTAGE PARTAGÉ

En 2024, pour apporter une solution à l'obligation de tri et de valorisation des biodéchets, l'un des axes forts du service prévention des déchets est le développement du compostage partagé en établissement et en quartiers, avec :

- Le lancement d'une **prestation de gestion des aires de compostage partagé** (installation, suivi, retrait des indésirables, transferts, tamisages, collecte par Val'oriSons 53 (entreprise à but d'emploi issue du dispositif Territoire Zéro Chômeur Longue Durée) ;
- L'élaboration d'une **convention-type** pour l'exploitation des aires de compostage partagé et pour les aires installées sur un domaine privé ;
- Un **nouveau marché public** pour la fourniture et l'exploitation des aires ;
- Une **campagne de formation au compostage partagé**, avec minimum 2 formations par mois ouvertes au public, avec distribution d'un bioseau gratuit ;
- Une **campagne de communication**, avec des interviews dans les médias (presse écrite et radio).

Les habitants des logements collectifs ont exprimé une forte demande pour l'installation d'aires de compostage. Ainsi, 34 nouvelles aires de compostage ont été installées et 432 foyers ajoutés à la pratique



432

bioseaux distribués



67

formations

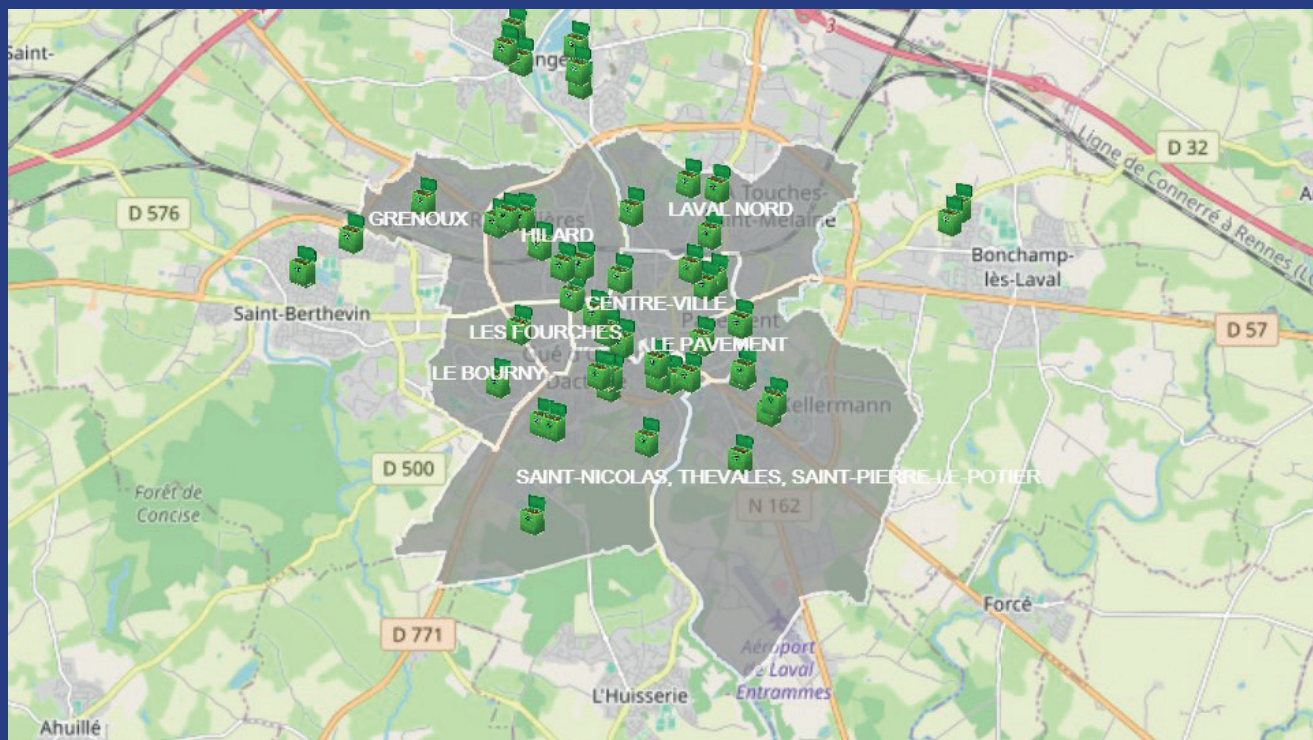


34

nouvelles aires de compostage collectif installées

Soit un total de **95 aires** en service au 31/12/2024, réparties comme suit :

- 50 aires sur 10 communes ;**
- 59 aires de compostage en établissement réparties sur 19 communes** (établissements publics mais aussi privés tels que des entreprises)



Aires de compostage partagé publiques au 31/12/2024

3 - PROMOTION DU BROYAGE DES VÉGÉTAUX

Afin d'inciter les habitants à la gestion in situ de leurs déchets de jardin et réduire les quantités de déchets verts collectés en déchèteries, le broyage des végétaux en déchèterie est réalisé par l'association d'insertion GÉNIE. Les habitants peuvent y récupérer gratuitement du broyat. Une partie du broyat a été utilisée en 2024 pour les composteurs partagés.

Le broyeur FORST ST6P utilisé par GÉNIE appartient à Laval Agglomération.



Le bilan du broyage 2024 :



134

journées en déchèteries



2 000 M³

broyés



100%

du broyat redistribué ou utilisé
pour les aires de compostage
partagé

Plusieurs stands et animations sur le thème de la promotion du jardinage au naturel, du compostage, du paillage et de la tonte mulching sont organisés tout au long de l'année, avec des temps forts comme **Changé Ô Jardin (printemps et été), Planète en Fête, ou encore lors d'une conférence avec Denis Pépin à Bonchamp le 19 mars.**

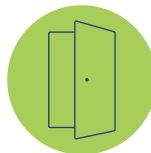
Les habitants sont incités à louer ou acheter un broyeur via une subvention de 100€ (sous conditions). En 2024, il y a eu 55 subventions versées pour un montant total de 4 065,49 €.

4 - LA SENSIBILISATION DE PROXIMITÉ

Les animateurs de tri et de prévention sont actifs sur le terrain, avec les résultats suivants :



88 interventions
terrains sur requêtes



348 logements rencontrés
en sensibilisation
en porte-à-porte



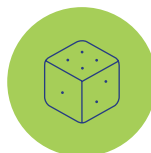
57 animations grand public
2 162 personnes sensibilisées



148 animations
scolaires et péri-scolaires
1 932 enfants sensibilisés



1 conférence
sur le jardinage par Denis Pépin



1 jeu d'escape-gam
loué (5R-OD)



7 restaurants collectifs
accompagnés dans la lutte contre
le gaspillage alimentaire

En 2024, une collecte de textiles, linges et chaussures a eu lieu au collège de Misedon de Port-Brillet, avec sensibilisation des éco-délégués et visite du centre de tri du Relais à Acigné (35).

L'évènement a eu un grand succès avec 538 kg collectés. Cette collecte événementielle a bénéficié du soutien financier de l'éco-organisme Re-fashion (300€/projet). Le projet a été financé à hauteur de 2300 € par Re-Fashion.



Les 22 jeunes du collège Misedon ont remis la demi-tonne de textiles, linges et chaussures au centre de tri Le Relais d'Acigné / OUEST-FRANCE

Actions en faveur de la lutte contre le gaspillage alimentaire :

- Accompagnement au diagnostic de gaspillage alimentaire de **7 restaurants collectifs** : **3 restaurants de la cuisine centrale de Laval, 2 établissements scolaires hors Laval** (Le Genest-Saint-Isle et Loiron-Ruillé), **1 EHPAD et 1 restaurant d'application**.
- Développement d'ateliers cuisine et jeux anti-gaspi vers les particuliers : **1 atelier auprès de l'association «À la Croisée», et 1 auprès d'un Foyer de Jeunes Travailleurs de l'association «Habitat Jeunes» de Laval**
- Expérimentation de séances de sensibilisation au gaspillage alimentaire auprès de futurs professionnels de la restauration (URMA 53)



Participation au concours de cuisine zéro déchet de l'URMA 53

5 - NOUVEAUTÉ 2024-2025 : CONCOURS DE «STOP-MOTION»

Le Service Prévention des Déchets de Laval Agglomération organise un **concours de films d'animation en stop-motion** dont le thème est la réduction des déchets à destination des structures d'accueil de jeunes (entre 11 et 25 ans) de Laval Agglomération.

GRATUIT

OBJECTIFS PRINCIPAUX

- Sensibiliser les jeunes à la prévention des déchets
- Créer des films sur le thème de la prévention des déchets

OBJECTIFS INDUITS

- Éduquer à l'image et aux médias
- Découvrir de nouvelles techniques
- Développer la créativité et l'imaginaire
- Développer l'esprit d'équipe

DÉROULEMENT

- Après-midi de lancement le **25 septembre 2024** au Bois de l'Huissier pour découvrir la présentation du concours et être sensibilisé à la réduction des déchets (escape game / jeux / expositions...)
- 2 à 3 séances sur des demi-journées** entre octobre 2024 et avril 2025 pour tourner les films. Nous viendrons avec tablettes et tout le matériel nécessaire.
- Remise des prix à l'Avant-Scène à Laval le **vendredi 6 juin 2025**. La structure qui aura réalisé le film lauréat se verra **financer une sortie à hauteur de 200€** et **chaque participant au concours recevra à l'issue du concours une place pour le cinéma l'Avant-Scène**.

CONCOURS STOP MOTION DÉCHETS

LAVAL AGGLOMERATION ET LES ESPACES JEUNES DU TERRITOIRE

La prévention des déchets fait son cinéma

Pour plus d'informations :

Pauline Boireau 02 53 74 11 15
pauline.boireau@agglo-laval.fr

6 - SENSIBILISATION GRAND PUBLIC

Le service prévention des déchets a participé à **l'édition 2024 de Planète en Fête organisée à Laval** dans le quartier de Saint Nicolas, avec divers stands :

- 🟢 **Escape-game** Mission 5R-0D sur la prévention des déchets
- 🟢 **Stand de sensibilisation** au compostage et au jardinage au naturel
- 🟢 **Jeu** « Ça en jette ! »
- 🟢 **Stand désencombrement** de sa maison et de sa garde-robe
- 🟢 **Conte et découverte** «Les Bestioles» du compost ; 4 séances

Dans le cadre du «Mois du Climat», organisé en septembre 2024 par le Département de la Mayenne, plusieurs animations et stands ont été organisés par le service prévention :

- 🟢 **Vide-Jardin** près de la déchèterie de Port-Brillet le dimanche 15 septembre : 800 visiteurs dont 300 fortement sensibilisés au travers du stand jardinage au naturel, la distribution de composteurs, la distribution de broyat, et la zone de gratuité.
- 🟢 **Exposition « Soyons Malins, Consommons Bien ! »** au Centre d'Initiation à la Nature (CIN) du Bois de l'Huisserie. **Visites guidées** (exposition et jeux pédagogiques « Ça en Jette ! ») les 16, 17, 19 et 20 septembre : 78 participants, adultes et enfants.



Escape Game Mission 5R-0D
à la médiathèque de l'Huisserie

7 - SUBVENTION AUX ACTIONS DE PRÉVENTION

Laval Agglomération a lancé en 2024 un appel à projets pour créer une dynamique territoriale. Un montant de 15 000 € était inscrite au budget pour le financement d'actions de réduction des déchets portées par les structures locales (villes, établissements scolaires, associations et TPE). Le montant du soutien est de 80% des dépenses, plafonné à 1 500 €/projet et par acteur.



6

projets soutenus



5 684 €

reversés

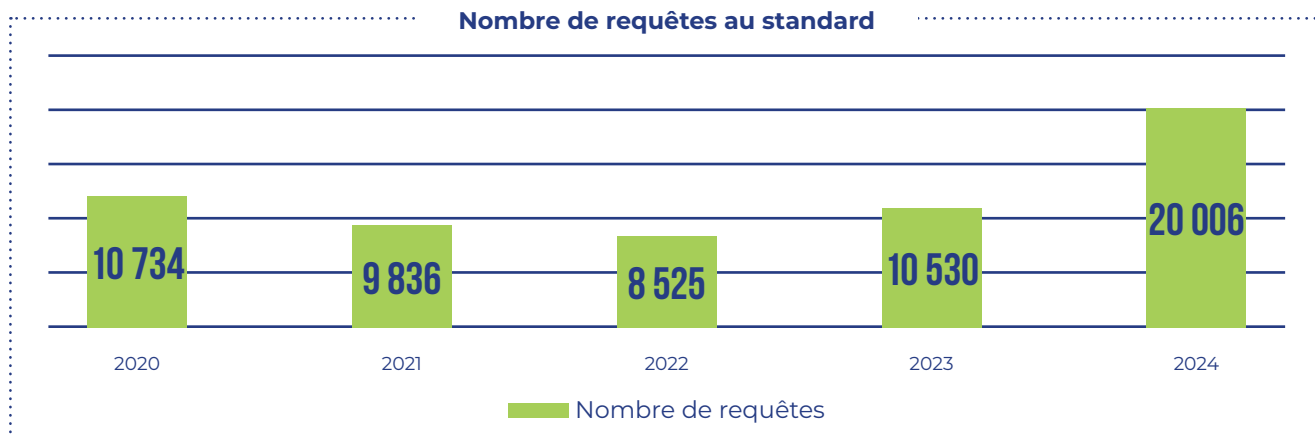
Liste des projets financés :

- 🟢 **Place au vélo :**
Acquisition de matériel pour les ateliers mobiles de réparation vélo (« Bricovélo »).
- 🟢 **L'Autre radio :**
Réalisation de capsules sonores de sensibilisation à la réduction des déchets, à diffuser sur leurs ondes.
- 🟢 **Atout Cycle :**
Recyclage/upcycling transformation de vieux vélos en vélo-cargos biporteurs et autres véhicules légers.
- 🟢 **Zéro Déchet en Mayenne :**
Acquisition de matériel de bricolage pour pour le Repair' Café et l'activité de réparation/ réemploi de matériel informatique.
- 🟢 **Dépollution Environnementale d'Armorique :**
Création d'une maquette «Le chemin des produits et des déchets» à des fins de présentations lors d'événement de sensibilisations dans des écoles, des entreprises ou différentes structures des villes de Laval Agglomération.

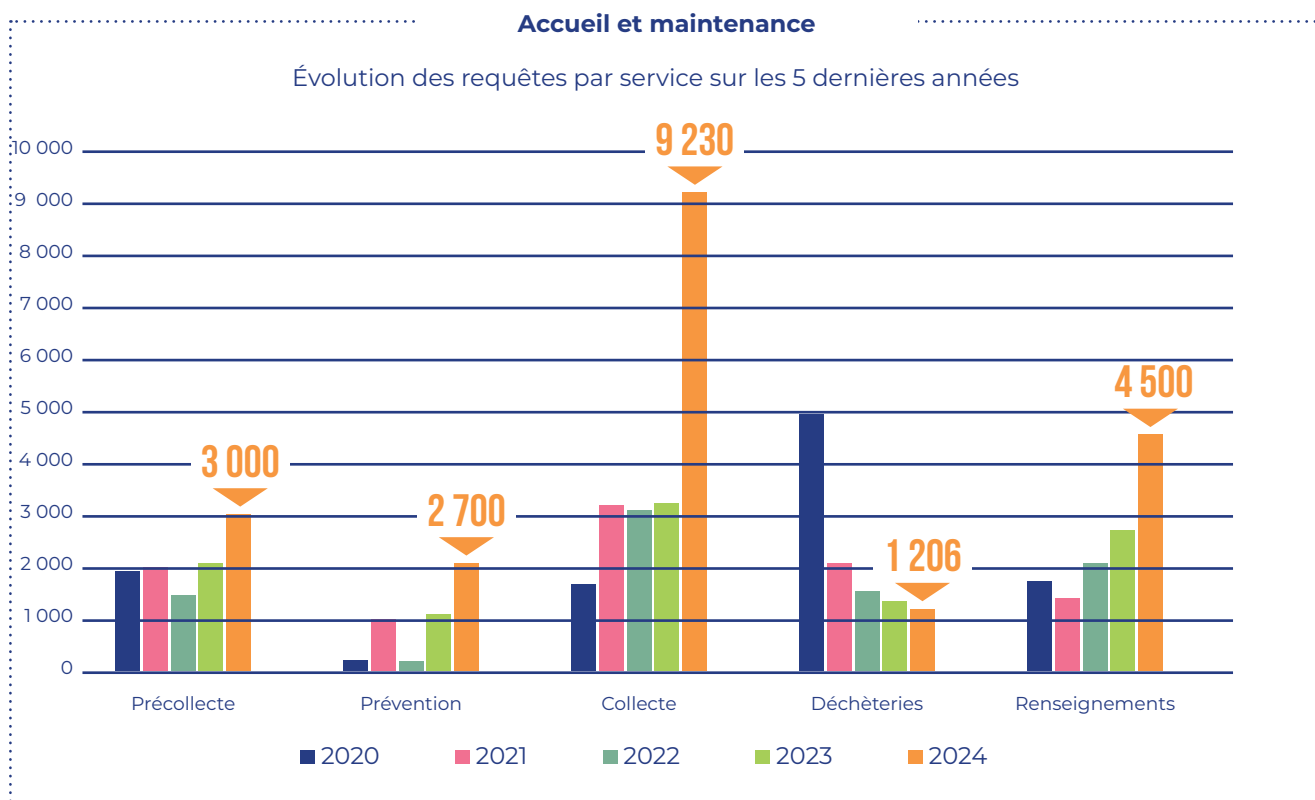
Cette opération sera reconduite en 2025.

LA PRÉ-COLLECTE / RELATION AUX USAGERS

Les trois premiers mois de mise en place de la collecte tous les quinze jours des ordures ménagères résiduelles (C0.5) ont été difficiles du fait de quelques dysfonctionnements (notamment quelques erreurs de tracé de circuits et des problèmes de communication). Ces difficultés ponctuelles ont généré un afflux important d'appels au standard de la direction, comme le montre le graphique ci-dessous, ce qui a nécessité la mobilisation de l'ensemble des agents pour répondre aux appels. La situation s'est peu à peu normalisée.



La répartition par service de l'ensemble des requêtes arrivées au service accueil montre bien que c'est le service collecte qui a vu le nombre de requêtes (appels téléphoniques et mails) augmenter de manière exponentielle.



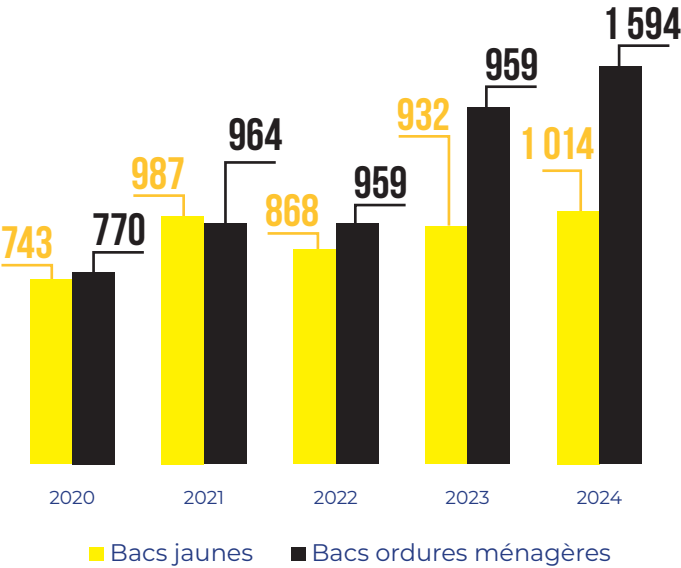
Le nombre de livraisons de bacs de pré-collecte d'ordures ménagères a augmenté de 6% entre 2023 et 2024 du fait de la modification de la fréquence de collecte de ce flux de déchets. Cet impact ayant été anticipé, le stock de bacs était disponible et le service a pu répondre aux demandes des usagers.

Pour les mêmes raisons (insuffisance du volume du bac jaune du fait de l'amélioration du geste de tri), le nombre de livraisons de bacs de collecte sélective a également augmenté de 9%.

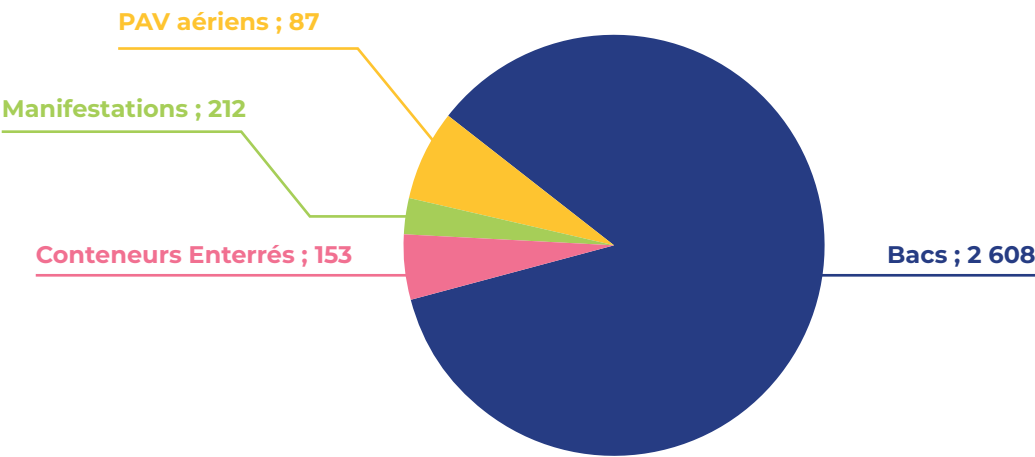
Le nombre d'interventions (maintenance des points d'apport volontaire et lavage des conteneurs enterrés) est stable entre 2023 et 2024.

Accueil et maintenance

Nombres de bacs livrés par catégories



Nombres d'interventions en 2024



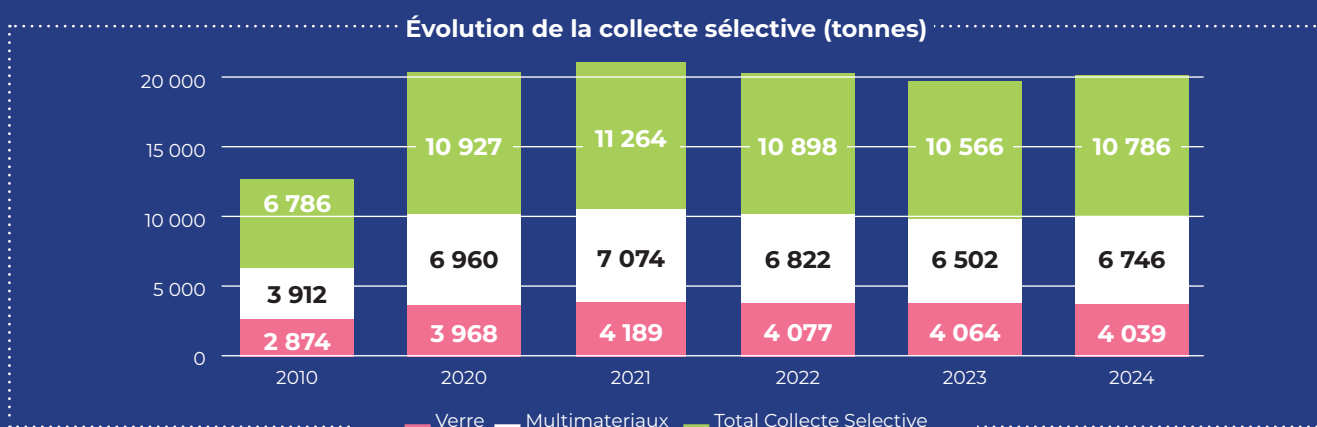
1 - ÉVOLUTION DES PERFORMANCES DE TRI DES HABITANTS

La production de déchets recyclables (emballages et papier) est en hausse de 4% par rapport à 2023 (244 tonnes en plus), résultat de la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles. En effet, le passage à une collecte toutes les deux semaines (C0.5) a amélioré le geste de tri et opéré un transfert d'une part des déchets recyclables de la poubelle grise vers la poubelle jaune.

Avec une production par habitant estimée à 59 kg/hab, les performances de collecte sélective sont inférieures à la moyenne du département (70kg/hab), mais supérieures à la moyenne régionale, estimée à 55 kg/hab.

La collecte du verre est quant à elle stable (- 0,6%) entre 2023 et 2024. Avec une production de 35,5 kg/hab, la performance de collecte du verre est inférieure à la moyenne départementale et régionale, estimées respectivement à 40 kg/hab et 44 kg/hab.

Au total, la production de collecte sélective (multimatériaux + verre) par habitant est inférieure à la moyenne départementale et régionale. Cette relative faible performance est peut-être le fruit d'une modification des habitudes d'achats des habitants (moins d'emballages, plus de vrac...) ce qui contribue à la réduction des DMA (Déchets Ménagers et Assimilés).



2 - LES PERFORMANCES DE RECYCLAGE DU CENTRE DE TRI

Les performances de recyclage sont en légère augmentation (+ 1,5%) par rapport à 2023, après une baisse de 8% entre 2022 et 2023. Cette stagnation des performances de recyclage est partiellement liée à l'augmentation des refus de tri, qui passent de 17% en 2021, à 22% en 2024. Des actions de sensibilisation devront être menées en 2025 pour inverser la tendance.

Matériaux recyclés issus du centre de tri (tonnes)	2010	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
Papiers	2 629	2 035	2 269	2 047	1 447	1 490	3 %
Cartons	408	1 553	1 479	1 548	1 848	1 752	-5 %
Gros de magasin	0	213	202	211	170	231	36 %
Acier	119	364	340	263	245	278	13 %
Aluminium	7	29	30	41	34	35	1 %
Plastiques	378	772	851	692	624	677	9 %
Briques Alimentaires	101	131	134	122	127	116	-9 %
Films PE	0	84	102	138	167	154	-8 %
Total recyclage (tonnes)	3 642	5 181	5 408	5 063	4 663	4 733	1,5 %

Le taux de recyclage, tous matériaux confondus, est de 72% du gisement capté (tonnages entrants au centre de tri). Ce dernier est le quotient du tonnage de matériaux recyclés sur le tonnage d'emballages collectés. Ce taux de recyclage, du fait de l'augmentation des refus de tri est en baisse depuis plusieurs années (de 76% en 2020 à 72% aujourd'hui).

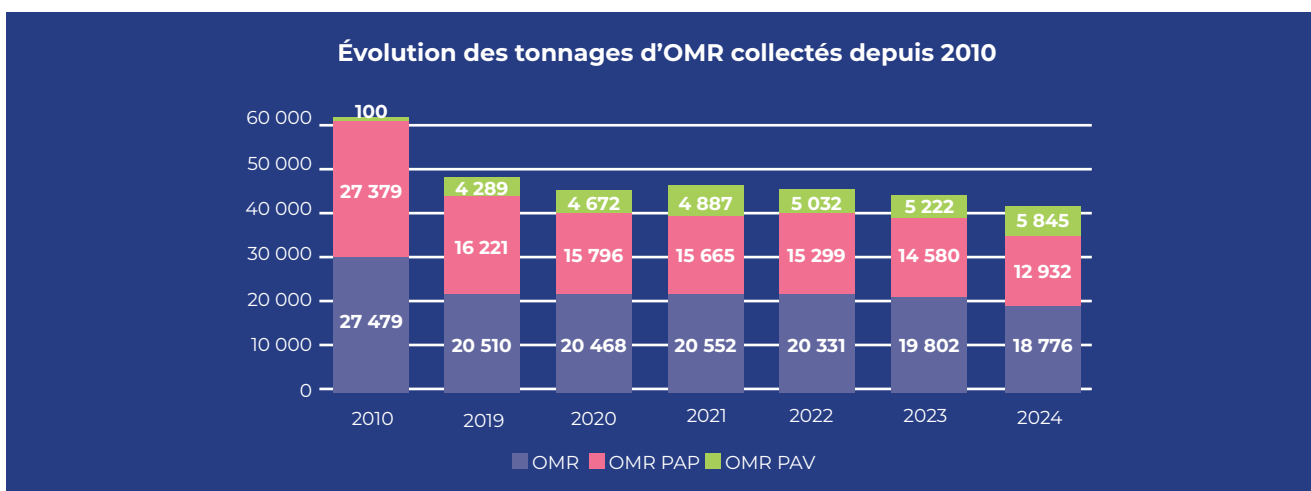
3 - ÉVOLUTION DES TONNAGES D'ORDURES MÉNAGÈRES RÉSIDUELLES (OMR)

La production d'ordures ménagères résiduelles a connu une nette baisse depuis la modification de la fréquence de collecte : **1 000 tonnes en moins à collecter et à traiter, soit - 5% par rapport à 2023. L'impact de la réduction de la fréquence de collecte est net.**

Comparé à 2010, année de référence du PLPDMA (Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés), la production d'ordures ménagères résiduelles a baissé de 32%.

De plus, la refonte totale des circuits de collecte, avec la suppression des limites communales a permis de réduire de 20 000 km/an les trajets de collecte.

On remarque que la part de la collecte en point d'apport volontaire (PAV) est en augmentation, représentant en 2024 près d'1/3 des tonnages collectés (31%) contre 21% en 2019.

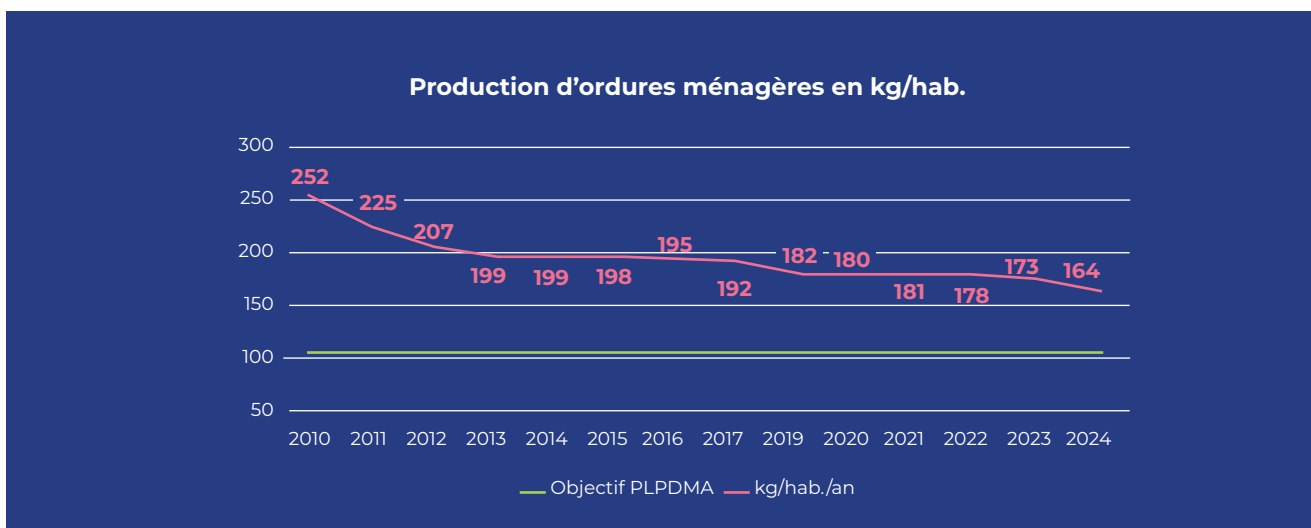


Compte tenu de la stabilité de la population, le ratio par habitant (kg/hab) de production d'ordures ménagères connaît également une forte baisse par rapport à 2023 : - 5%.

Avec une production de 164 kg/hab, Laval Agglomération est au-dessus des moyennes départementale et régionale, estimées respectivement à 155 kg/hab et 156 kg/hab)*.

Pour atteindre les objectifs du PLPDMA à l'horizon 2029, qui fixe une production d'OMR à 107 kg/hab, il faudra encore baisser de 57 kg/hab la production de ce flux de déchets sur les quatre ans à venir. Des efforts supplémentaires seront nécessaires. La caractérisation des OMR, prévue par l'ADEME en 2025, permettra d'identifier les flux de déchets à fort potentiel de réduction sur lesquels des actions devront être envisagées.

*En référence à l'année 2023



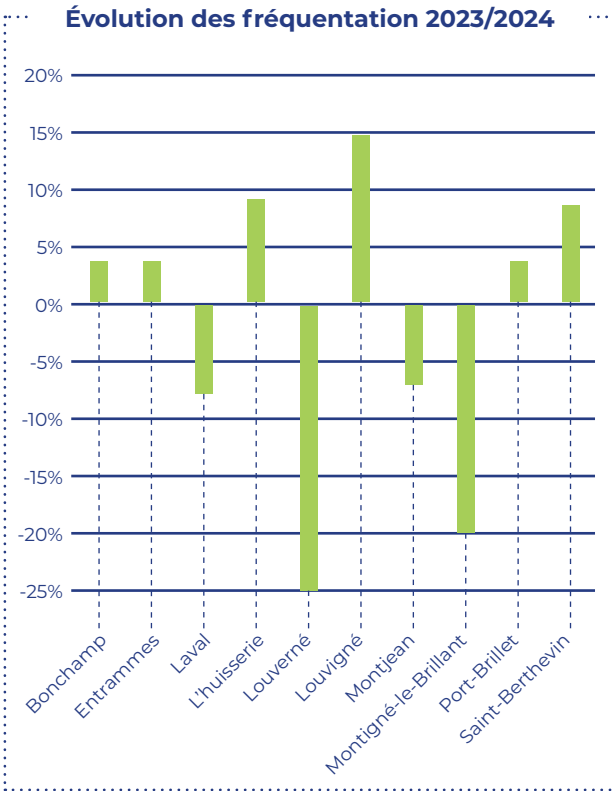
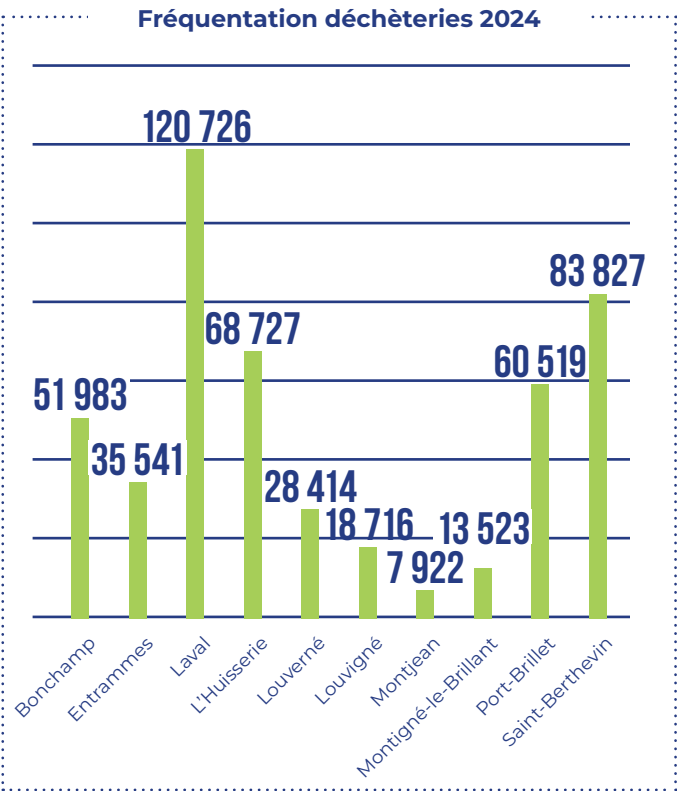
4 - LA COLLECTE EN DÉCHÈTERIES

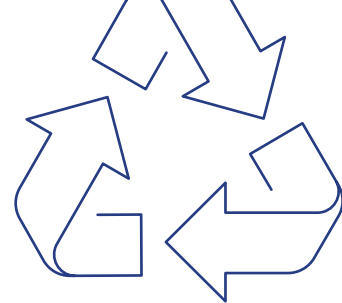
Les fréquentations en déchèteries

Les fréquentations en déchèteries sont en baisse pour l'année 2024. Cette tendance est à prendre avec beaucoup de réserves dans la mesure où il n'y a ni contrôle d'accès en déchèterie, ni comptage automatique sur l'ensemble du réseau.

Le tableau ci-dessous montre que la fréquentation dans l'ensemble des déchèteries a baissé de 1%. La déchèterie de Louverné a enregistré la plus forte baisse (- 25%), suivie de la déchèterie de Montigné-le-Brillant (- 20%), puis celle de Laval (- 8%). D'autres déchèteries ont vu leur fréquentation augmenter, notamment Louvigné (+ 15%), Saint-Berthevin (+ 9%) et l'Huisserie (9%).

Déchetteries	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	Part des fréquentations
Bonchamp	68 321	56 599	37 187	41 754	48 874	50 161	51 983	+ 3,6%	11%
Entrammes	10 247	25 361	22 331	33 898	33 708	34 119	35 541	+ 4,2%	7%
Laval	148 228	150 972	115 843	144 530	132 935	131 024	120 726	- 7,9%	25%
L'Huisserie	53 245	56 423	48 590	66 351	63 340	62 879	68 727	+ 9,3%	14%
Louverné	51 803	51 325	41 009	53 675	51 583	37 966	28 414	- 25,2%	6%
Louvigné	35 036	35 067	30 181	38 153	19 836	16 284	18 716	+ 14,9%	4%
Montjean	9 605	10 934	7 298	9 499	9 699	8 551	7 922	- 7,4%	2%
Montigné	33 179	29 174	24 996	29 203	25 194	16 890	13 523	- 19,9%	3%
Port-Brillet	47 815	50 177	49 672	65 460	58 115	58 377	60 519	+ 3,7%	12%
Saint-Berthevin	108 261	109 498	91 369	118 087	92 390	77 158	83 827	+ 8,6%	17%
Total recyclage (tonnes)	508 320	575 530	468 476	600 610	535 674	493 409	489 898	- 1%	100%





Évolution des tonnages collectés en déchèteries

La collecte en déchèteries a connu une stabilité (+ 1%). C'est principalement la baisse du flux de déchets ultimes (tout venant) qui explique cette tendance, d'autres flux ayant par ailleurs augmenté, tels que les déchets verts. Cette baisse importante (- 21%, soit 1 185 t, détournées de l'enfouissement) est le résultat de la mise en place de nouvelles filières de tri (articles de bricolage et de jardin, articles de sport et de loisirs, jeux et jouets,...) et dans une moindre mesure la mise en place de la benne déchets incinérables.

Cette stabilité s'est traduite par une maîtrise des coûts de gestion des déchets en déchèteries, compte tenu de l'augmentation du coût de collecte et de traitement.

	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
Bois	1 720	2 384	2 301	2 564	2 236	2 163	2 312	+ 7%
Déchets verts	8 145	13 142	10 766	13 530	10 932	11 323	12 262	+ 8%
Gravats	5 703	8 750	8 019	10 354	8 234	8 071	8 110	+ 0,5%
Tout venant	3 878	5 110	4 904	5 422	5 823	5 738	4 553	- 21%
Déchets incinérables							648	
Cartons	452	834	746	930	893	880	883	+ 0,3%
Ferraille	650	1 232	1 138	1 195	920	891	869	- 2%
Déchets dangereux (dont amiante)	196	339	305	333	284	335	296	- 12%
Déchets d'éléments d'ameublement (DEA)	0	1 702	1 649	2 007	1 995	2 058	2 240	+ 9%
Déchets d'équipement électriques et électroniques (D3E)	601	763	722	813	807	768	787	+ 2%
Textiles Linges Chaussures (TLC)	47	123	90	276	248	504	52	
ASL + ABJ + ABJther							32	
Total déchèterie (hors petits flux)	21 393	34 378	30 639	37 425	32 373	32 731	33 045	+ 1%



5- SYNOPTIQUE DE LA PRODUCTION DE DÉCHETS DE LAVAL AGGLOMÉRATION

Population	109 108	112 937	113 593	113 854	114 340	114 501	114 674		
Type de déchets	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	Évolution 2023/2010
* Ordures Ménagères et Assimilés	27 479	20 510	20 468	20 552	20 331	19 802	18 776	- 5%	- 32%
OMR* PAP	27 379	16 221	15 796	15 665	15 299	14 580	12 932	- 11%	
OMR* PAV	100	4 289	4 672	4 887	5 032	5 222	5 845	+ 12%	
Verres	2 874	3 991	3 968	4 189	4 077	4 064	4 039	- 1%	+ 41%
Emballages	3 912	7 012	6 960	7 074	6 822	6 502	6 743	+ 4%	+ 72%
Emballages en bacs (PAP)	0	4 609	4 440	4 476	4 335	4 095	4 116	+ 1%	
Emballages conteneurs (PAV)	3 912	2 403	2 383	2 455	2 339	2 263	2 473	+ 9%	
Cartons commerces LAVAL	0	0	129	131	137	139	146	+ 5%	
Papiers bureaux			8	12	10	6	9		
Déchets occasionnels (déchèteries)	21 393	34 378	30 639	37 425	32 373	32 731	33 054	+ 1%	+ 48%
BOIS	1 720	2 384	2 301	2 564	2 236	2 163	2 312	+ 7%	+ 34%
DÉCHETS VERTS	8 145	13 142	10 766	13 530	10 932	11 323	12 271	+ 8,4%	+ 51%
GRAVATS	5 703	8 750	8 019	10 354	8 234	8 071	8 110	0%	+ 42%
TOUT VENANT	3 878	5 110	4 904	5 422	5 823	5 738	4 553	- 21%	+ 17%
INCINÉRABLES							648		
CARTONS	452	834	746	930	893	880	883	0%	+ 95%
FERRAILLE	650	1 232	1 138	1 195	920	891	869	- 2%	+ 34%
DÉCHETS DANGEREUX (DONT AMIANTE)	196	339	305	333	284	335	296	- 12%	+ 51%
DÉCHETS D'ÉLÉMENTS D'AMEUBLEMENT (DEA)	0	1 702	1 649	2 007	1 995	2 058	2 240	+ 9%	
DÉCHETS D'ÉQUIPEMENT ÉLECTRIQUES ET ÉLECTRONIQUES (D3E)	601	763	722	813	807	768	787	+ 2%	+ 31%
TEXTILES, LINGE ET CHAUSSURES	47	123	90	276	248	504	52		+ 11%
ASL + ABJ + ABJther							32		
TOTAL DMA	55 658	65 891	62 034	69 240	63 603	63 099	62 612	- 1%	+ 12%

Le tableau ci-dessus résume l'ensemble de la production de déchets de Laval Agglomération, ainsi que son évolution depuis 2010, année de référence des politiques nationales de réduction des déchets (loi AGECE, loi EGALIM, plan national de réduction des déchets).

Les tonnages de déchets ménagers et assimilés (DMA) sont en légère baisse (-1%) entre 2023 et 2024. En revanche, comparé à 2010, l'année de référence, les tonnages de DMA sont en forte augmentation (+ 12%).

La production de déchets ménagers et assimilés (DMA) par habitant, suit la même tendance que les tonnages (population stable), avec une baisse de 1% mais une augmentation de 7% par rapport à 2010, comme le montre le tableau suivant.

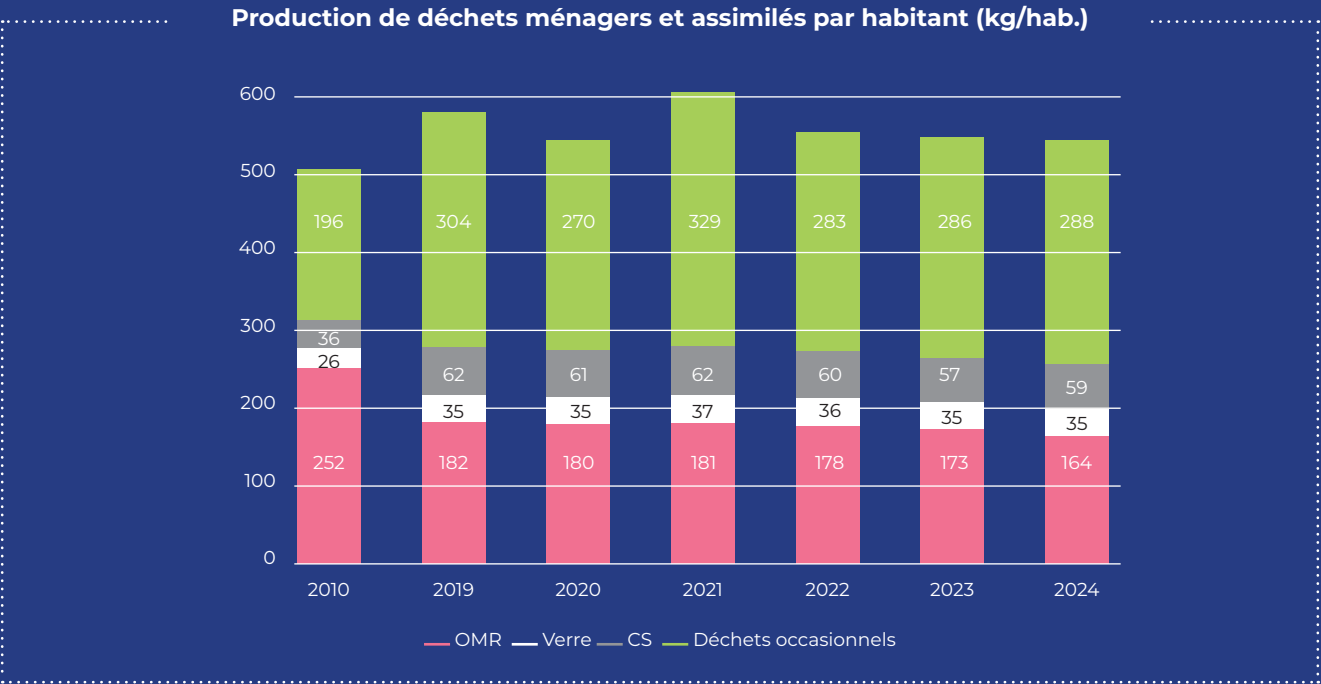
Performances (kg/hab./an)	2010	2019	2020	2021	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	Évolution 2024/2010
OMR	252	182	180	181	178	173	164	- 5%	- 35%
VERRE	26	35	35	37	36	35	35	- 1%	+ 34%
CS	36	62	61	62	60	57	59	+ 4%	+ 64%
Ordures Ménagères et Assimilés	314	279	276	279	273	265	258	- 3%	- 18%
Déchets occasionnels (= déchets apportés en déchèteries)	196	304	270	329	283	286	288	+ 1%	+ 47%
dont déchets verts	75	116	95	119	96	99	107	+ 8%	+ 43%
DMA	510	583	546	608	556	551	546	- 1%	+ 7%

L'atteinte des objectifs de réduction du PLPDMA nécessite une plus importante baisse des ordures ménagères résiduelles et des déchets des déchèteries.

L'analyse détaillée de ces données montre que pour les ordures ménagères et assimilés (OMR+CS), la baisse se confirme depuis 2010, avec une réduction de 18%.

À contrario, l'apport des déchets en déchèteries ne cesse d'augmenter depuis 2010, + 47%. L'ensemble des déchets ménagers et assimilés (DMA) est en augmentation de 7% par rapport à 2010, alors que les objectifs de réduction nationaux imposent une baisse de 15% de ces déchets à l'horizon 2029 (soit un ratio par habitant de 434 kg/hab).

Des efforts substantiels restent à faire pour atteindre ces objectifs, notamment avec la multiplication des filières REP en déchèteries et un déploiement plus important du réemploi.



1 - EN FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement, en augmentation de 2% par rapport à 2023, sont synthétisées dans le tableau ci-dessous.

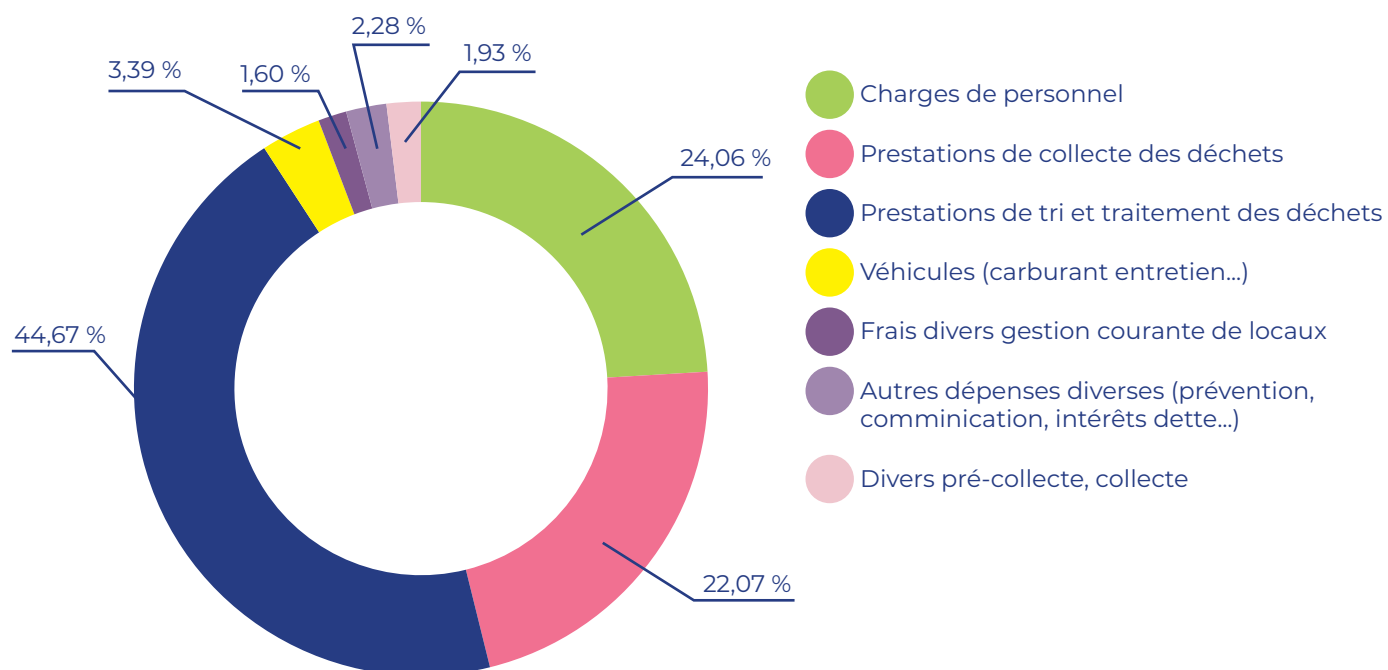
Dépenses de fonctionnement	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
Charges de personnel	2 761 330 €	2 723 904 €	2 898 463 €	+ 6,4%
Intérimaires		105 000 €	120 032 €	+ 14,3%
Prestations de collecte de déchets	3 252 177 €	3 154 750 €	2 769 273 €	- 12,2%
Prestations tri/traitement déchets	4 648 651 €	5 318 280 €	5 604 353 €	+ 5,4%
Frais véhicules (carburant et entretien)	381 045 €	404 025 €	424 984 €	+ 5,2%
Frais de gestion courante (dont locaux)	139 163 €	115 196 €	201 095 €	+ 74,6%
Communication, prestation externe d'animation	78 729 €	60 816 €	55 541 €	- 8,7%
Intérêts d'emprunts	29 509 €	23 169 €	19 073 €	- 17,7%
Frais divers déchetteries	40 873 €	76 192 €	26 092 €	- 65,8%
Subventions	50 930 €	34 266 €	35 873 €	+ 4,7%
Prévention des déchets	21 368 €	72 378 €	148 931 €	+ 105,8%
Divers pré-collecte, collecte	202 243 €	179 747 €	241 624 €	+ 34,4%
Total (€ TTC)	11 606 019 €	12 267 723 €	12 545 334 €	+ 2,3%

Les charges du personnel sont en augmentation de 6% en raison du recours important à des contractuels (+ 60 k€) les premiers mois de la mise en place de la C0.5 pour assurer les rattrapages des tournées de collecte. Le renfort des équipes par l'arrivée en mars du responsable du service collecte et en septembre de la chargée de projets a également contribué à l'augmentation des frais du personnel : + 65 k€.

Le déploiement des aires de compostage partagé et le recours à des prestations de service de gestion de ces équipement a également contribué à l'augmentation des dépenses de prévention (+ 76 k€).

Néanmoins, ces augmentations ont été compensées par la forte baisse des prestations de collecte (- 12%), suite à la reprise en régie de la collecte des ordures ménagères de l'ex-Pays de Loiron : économie de 385 k€.

Le graphique ci-dessous synthétise les différents postes de dépenses de fonctionnement



Les recettes de fonctionnement, résumées dans le tableau ci-dessous sont en hausse de 8%, soit plus d'un million d'euros de recettes supplémentaires par rapport à 2023.

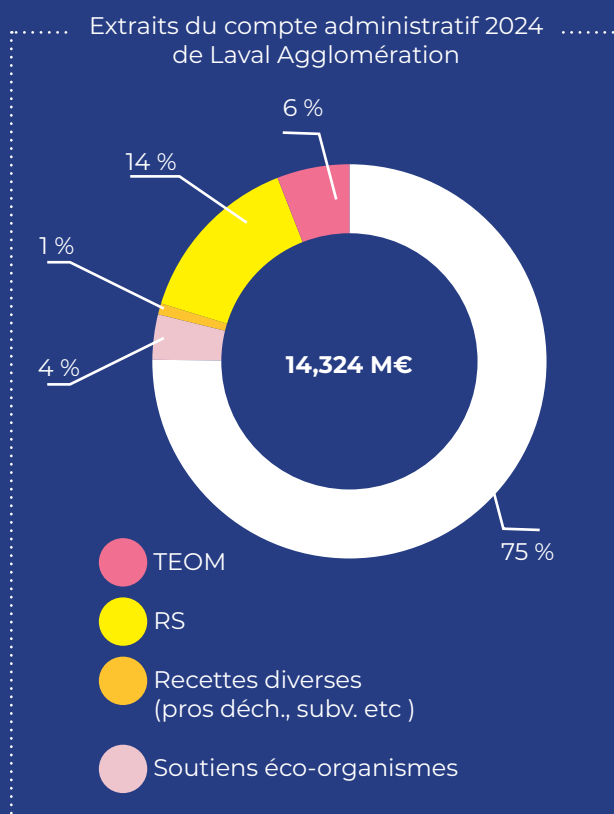
Recettes de fonctionnement	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024	Évolution 2023/2024
TEOM	9 602 163 €	10 243 414 €	10 760 986 €	+ 5,1%
RS (redevance spéciale)	410 489 €	443 915 €	531 686 €	+ 19,8%
Soutiens éco-organismes	1 965 180 €	1 792 519 €	2 049 204 €	+ 14,3%
Recette industrielles (ventes de matériaux)	1 274 023 €	683 274 €	851 491 €	+ 24,6%
Facturation des professionnels en déchetteries	55 508 €	42 740 €	39 232 €	- 8,2%
Recettes diverses	87 137 €	76 461 €	74 673 €	- 2,3%
Subventions	0 €	17 078 €	17 151 €	+ 0,4%
Total recettes de fonctionnement (€ TTC)	13 394 500 €	13 299 401 €	14 324 423 €	+ 7,7%

Extraits du compte administratif 2024 de Laval Agglomération

L'augmentation des recettes de la TEOM (+ 5%), celles de la RS (+ 20%) cumulée à la hausse des recettes liées à la collecte sélective (soutiens et ventes de matériaux) ont permis de réaliser des excédents de fonctionnement. La hausse des cours a eu un impact important sur les ventes de matériaux de collecte sélective (+ 25%).

Le budget reste excédentaire et maîtrisé.
Le service est ainsi financé :

- à 75% par la TEOM
- à 14% par les soutiens des éco-organismes (soutiens à la collecte sélective, principalement)
- à 6% par la vente des matériaux issus du tri
- et à 4% par la RS (redevance spéciale).



2 - EN INVESTISSEMENT

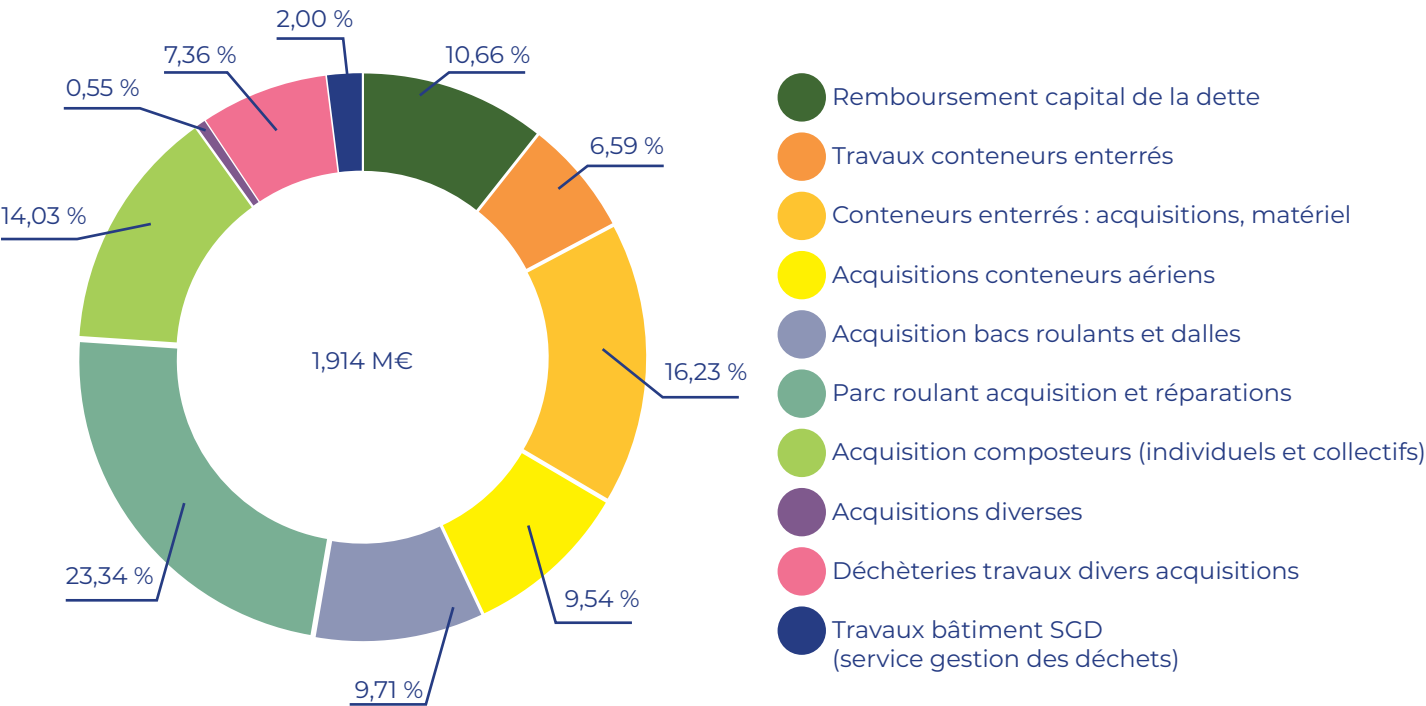
Les dépenses d'investissement sont en baisse de 20% entre 2023 et 2024, principalement en raison de la fin des travaux d'extension de la base déchets et de la baisse des acquisitions de véhicules (report de crédits sur 2025).

On note cependant une forte hausse des dépenses d'acquisition de composteurs (+ 97%) et de bacs roulants (+ 61%). Celles-ci étant en lien avec l'augmentation des dotations en composteurs et des remplacements de bacs suite à la réduction de la fréquence de collecte des ordures ménagères résiduelles.

Dépenses d'investissement	Montant 2022	Montant 2023	Montant 2024
Remboursement capital de la dette	269 837 €	201 267 €	203 976 €
Travaux conteneurs enterrés	147 685 €	100 257 €	126 122 €
Acquisitions conteneurs enterrés	109 277 €	310 595 €	310 657 €
Acquisitions conteneurs aériens	0 €	170 160 €	182 592 €
Acquisition bacs roulants	140 599 €	115 566 €	185 815 €
Parc roulant acquisition et réparations	521 463 €	916 497 €	446 870 €
Acquisition composteurs (individuels et collectifs)	82 269 €	136 147 €	268 674 €
Acquisition broyeur	0 €	29 212 €	0 €
Acquisitions diverses	63 746 €	20 600 €	10 457 €
Etude déchèteries	0 €	20 476 €	0 €
Déchèteries travaux divers, acquisitions	297 795 €	103 871 €	140 925 €
Travaux bâtiment SGD (service gestion des déchets)	60 464 €	255 892 €	38 240 €
Total (€ TTC)	1 693 136 €	2 380 540 €	1 914 328 €

Extraits du compte administratif 2024 de Laval Agglomération

La répartition des dépenses d'investissement est présentée dans le graphique ci-dessous.



3- INDICATEURS DE COÛTS

La connaissance des coûts et leur analyse comparée sont des éléments essentiels pour les collectivités pour suivre et maîtriser les évolutions de dépenses.

L'ADEME a conçu une méthode standard d'analyse de comptabilité (Comptacoût) permettant, à travers la matrice d'expression des coûts, une présentation des coûts de gestion du service public d'élimination des déchets.

Cette analyse des coûts est synthétisée dans le schéma ci-dessous et le détail est présenté en annexe du présent rapport.

	Coût complet €HT		Coût complet €HT	Coût aide par habitant	
Ordures ménagères	5 193 153 €	- 2,5% par rapport à 2023	5 107 960 €	44,54	2020 : 37,96 € HT
					2020 : 38,79 € HT
					2020 : 43,75 € HT
					2020 : 45,78 € HT
Emballages/papiers	3 642 625 €	+ 6,2% par rapport à 2023	1 390 062 €	12,12	2020 : 10,28 € HT
					2020 : 6,78 € HT
					2020 : 7,82 € HT
					2020 : 11,49 € HT
Verre	435 814 €	+ 2,4% par rapport à 2023	286 610 €	2,50	2020 : 2,43 € HT
					2020 : 2,23 € HT
					2020 : 2,61 € HT
					2020 : 2,45 € HT
Déchets de déchèteries	3 642 173 €	+ 8,1% par rapport à 2023	3 236 457 €	28,22	2020 : 19,64 € HT
					2020 : 20,59 € HT
					2020 : 23,78 € HT
					2020 : 26,33 € HT

coût complet = somme totale des charges

Le coût des ordures ménagères demeure le coût le plus important de la gestion des déchets. On note cependant une baisse de 2,5% par rapport à 2023 grâce à la réduction de la fréquence de collecte en janvier 2024 (passage en C0,5, soit tous les 15 jours). Le traitement des ordures ménagères représente à lui seul 32% du coût complet des dépenses consacrées à ce secteur.

Pour les emballages, la hausse globale des coûts est de 6,2 % ce qui s'explique par une hausse importante des tonnages collectés en Points d'Apport Volontaire (+9%) combinée à une hausse des tarifs de collecte et de tri (respectivement + 3,5% et + 2,5%).

Les déchèteries ont également subi des hausses de tarifs de collecte (+ 5,71%), de traitement (+ 4,95 % et + 12% pour le tout-venant). Cela impacte le coût complet des déchèteries.



PERSPECTIVES 2025

Dans la continuité des engagements de l'agglomération dans sa politique de réduction des déchets et d'optimisation du service public de gestion des déchets pour une maîtrise des coûts, l'année 2025 sera consacrée à concrétiser les actions du schéma directeur, à travers :

- 1  L'optimisation du réseau de déchèteries dans le cadre de la mise en place d'un schéma directeur des déchèteries de l'agglomération
- 2  L'avancement dans le projet de réalisation de la déchèterie de Laval
- 3  Le lancement de l'étude portant refonte de la redevance spéciale.
- 4  L'optimisation des circuits de collecte suite à la mise en place de la C0.5
- 5  La poursuite de la politique de déploiement des aires de compostage partagé
- 6  Étude d'opportunité de mise en place d'une brigade verte pour lutter contre les incivilités et les dépôts sauvages.
- 7  Poursuite de la politique de sensibilisation des habitants à la prévention des déchets



ANNEXE 1 : HORAIRES D'OUVERTURES DES DÉCHÈTERIES

ANNEXES

Horaires d'ouverture des déchèteries hors période estivale.

Déchèteries	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
BONCHAMP route de Louverné	14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h	14h > 18h		9h > 12h 14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h
ENTRAMMES route de Forcé	9h > 12h 14h > 18h	14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h		14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h
L'HUISSERIE ZA du grand chemin	14h > 18h	9h > 12h	9h > 12h 14h > 18h	14h > 18h	14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h
LAVAL zone des Touches	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 12h30 > 18h	9h > 12h 14h > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h
LOUVERNÉ route de la Chapelle-Anthenaise	9h > 12h	14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h	14h > 18h	14h > 18h	9h > 12h 14h > 18h
LOUVIGNÉ route d'Argentré	9h30 > 12h		14h30 > 17h30	14h > 17h30	9h30 > 12h	9h > 12h 14h30 > 17h30
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT route d'Ahuillé	14h > 17h30		9h30 > 12h	9h30 > 12h	14h > 17h30	9h > 12h 14h > 17h30
MONTJEAN route des Hubinières	14h30 > 17h30		14h30 > 17h30		14h30 > 17h30	9h30 > 12h 14h30 > 17h30
PORT-BRILLET route de la Brûlatte	9h30 > 12h 13h30 > 18h	9h30 > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h	9h > 12h 13h30 > 18h

Durant la période estivale, pour préserver la santé des agents, les horaires d'ouverture des déchèteries sont adaptés comme suit : toutes les déchèteries sont ouvertes au public de 7h30 à 14h, selon le planning suivant :

Déchèteries	lundi	mardi	mercredi	jeudi	vendredi	samedi
BONCHAMP route de Louverné		7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h
ENTRAMMES route de Forcé	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h
L'HUISSERIE ZA du grand chemin		7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30/14h00	7h30 > 14h	7h30 > 14h
LAVAL zone des touches	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h
LOUVERNÉ route de la Chapelle-Anthenaise	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h
LOUVIGNÉ route d'Argentré	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT route d'Ahuillé	7h30 > 14h	7h30 > 14h			7h30 > 14h	7h30 > 14h
MONTJEAN route des Hubinières			7h30 > 14h			7h30 > 14h
PORT-BRILLET route de la Brûlatte	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h
SAINT-BERTHEVIN zone du Châtelier	7h30 > 14h		7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h	7h30 > 14h

ANNEXE 2 : LES COLLECTES EN DÉCHÈTERIES

La liste des déchets présentée ci-dessous concerne uniquement les déchets les plus importants en terme de quantité. Les petits flux ne sont pas présentés.

	Déchets verts				Gravats				Cartons			
Communes	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
BONCHAMP	1 029	1 028	1 191	0%	588	542	562	- 8%	61	67	70	+ 9%
ENTRAMMES	668	755	917	+ 13%	488	475	477	- 3%	48	44	44	- 8%
LAVAL	1 634	1 592	1 658	- 3%	2 966	3 203	3 020	+ 8%	282	264	257	- 6%
L'HUISSERIE	755	744	843	- 1%	694	581	748	- 16%	72	66	73	- 8%
LOUVERNÉ	679	778	842	+ 15%	508	506	678	0%	56	60	61	+ 6%
LOUVIGNÉ	504	470	591	- 7%	275	292	239	+ 7%	36	47	37	+ 30%
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	442	400	448	- 9%	385	231	257	- 40%	33	31	31	- 8%
ST BERTHEVIN	1 579	1 596	1 557	+ 1%	1 404	1 183	1 117	- 16%	153	158	165	+ 3%
MONTJEAN	175	203	214	+ 16%	132	136	127	+ 3%	15	15	16	- 3%
PORT-BRILLET	1 895	2 052	2 365	+ 8%	795	920	877	+ 16%	135	129	133	- 4%
TOTAL (en tonnes)	9 360	9 619	10 626	+ 3%	8 234	8 071	8 102	- 2%	893	880	888	- 1%

	Ferraille				Bois				Tout venant			
Communes	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024	2022	2023	2024	Évolution 2023/2024
BONCHAMP	62	59	65	- 4%	104	119	134	+ 14%	314	348	376	+ 11%
ENTRAMMES	50	49	51	- 1%	135	120	144	- 11%	230	257	260	+ 12%
LAVAL	287	257	238	- 11%	710	663	674	- 7%	2 249	2 100	1 461	- 7%
L'HUISSERIE	64	62	66	- 3%	156	156	202	0%	312	303	325	- 3%
LOUVERNÉ	50	55	55	+ 10%	102	122	133	+ 20%	295	338	316	+ 15%
LOUVIGNÉ	40	37	42	- 7%	141	137	133	- 3%	223	242	264	+ 9%
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	32	37	30	+ 13%	148	135	117	- 9%	252	242	253	- 4%
ST BERTHEVIN	145	133	140	- 9%	388	349	386	- 10%	1 113	1 077	663	- 3%
MONTJEAN	26	35	24	+ 33%	43	50	46	+ 15%	96	130	111	+ 35%
PORT-BRILLET	164	168	158	+ 2%	309	312	349	+ 1%	721	702	525	- 3%
TOTAL (en tonnes)	930	891	869	- 3%	2 236	2 163	2 317	-3%	5 806	5 738	4 553	- 1%

ANNEXE 3 :
LES RECETTES INDUSTRIELLES DES MATÉRIAUX DÉPOSÉS EN DÉCHÈTERIES

Matériaux vendus	Tonnages 2023	Recettes HT	Tonnages 2024	Recettes HT
Ferraille	908,580	118 535,44 €	892,160	141 388,98 €
Carton déchetteries	873,760	60 853,90 €	932,097	87 189,34 €
Batteries	9,540	6 344,48 €	9,054	5 422,21 €
Huile alimentaire	11,045	2 761,25 €	12,500	3 124 €
TOTAL	1 802,925	188 495,07 €	1 845,811	237 124,53 €

ANNEXE 4 :
LES RECETTES INDUSTRIELLES DES MATÉRIAUX DE COLLECTE SÉLECTIVE

Matériaux livrés	Tonnages 2023	Recettes HT	Tonnages 2024	Recettes HT	Évolution des tonnages	Évolution des recettes
Verre	4 058	96 928,13 €	4 038	99 966,82 €	0%	+ 3%
Papier	1 430	157 035,22 €	1 469	154 616,20 €	+ 3%	- 2%
Carton	1 780	88 701,88 €	1 667	124 873,54 €	- 6%	+ 41%
Gros de magasin	173	1 820,50 €	245	12 908,44 €	+ 42%	+ 609%
Acier	244	47 934,00 €	274	53 453,85 €	+ 12%	+ 12%
Aluminium	39	26 449,52 €	39	28 667,44 €	0%	+ 8%
Plastiques	609	79 771,89 €	680	135 125,30 €	+ 12%	+ 69%
Briques alimentaires	132	1 716,62 €	127	1 651,53 €	- 4%	- 4%
Films PE	183	-	142	-	- 22%	
TOTAL	8 647	500 357,56 €	8 680	611 263,12 €	0%	+ 22%

ANNEXE 5 : BILAN DES DOTATIONS EN MATÉRIEL DE COMPOSTAGE

Commune	Dotations 2021	Dotations 2022	Dotations 2023	Dotations 2024	Total	Nbre de foyers (2021)	Ratio
Ahuillé	16	19	40	53	128	726	17,63%
Argentré	28	63	113	45	249	1 155	21,56%
Beaulieu-sur-Oudon	1	6	4	6	17	189	8,99%
Bonchamp	55	77	114	254	500	2 555	19,57%
Bourgon	1	1	24	9	35	271	12,92%
Châlons-du-Maine	6	3	22	25	56	241	23,24%
Changé	32	92	137	204	465	2 656	17,51%
Entrammes	20	34	40	61	155	915	16,94%
Forcé	4	12	13	31	60	438	13,70%
La Brûlatte	5	10	10	17	42	282	14,89%
La Chapelle-Anthenaise	3	18	19	21	61	352	17,33%
La Gravelle	0	5	4	3	12	225	5,33%
Launay-Villiers	4	2	6	3	15	140	10,71%
Laval	329	386	542	639	1 896	25 868	7,33%
Le Bourgneuf-la-Forêt	11	15	33	41	100	736	13,59%
Le Genest-Saint-Isle	21	31	45	109	206	846	24,35%
L'Huisserie	33	100	81	69	283	1 898	14,91%
Loiron-Ruillé	21	34	97	80	232	1 053	22,03%
Louverné	16	99	129	92	336	1 842	18,24%
Louvigné	12	19	19	17	67	412	16,26%
Montflours	2	2	3	5	12	101	11,88%
Montigné-Le-Brillant	9	26	43	21	99	531	18,64%
Montjean	9	15	15	97	136	413	32,93%
Nuillé-sur-Vicoin	8	30	12	34	84	516	16,28%
Olivet	0	7	10	7	24	169	14,20%
Parné-sur-Roc	19	10	48	23	100	536	18,66%
Port-Brillet	7	20	28	76	131	814	16,09%
Saint-Berthevin	41	80	142	229	492	3 344	14,71%
Saint-Cyr-le-Gravelais	4	4	7	13	28	222	12,61%
Saint-Germain-le-Fouilloux	10	19	9	7	45	425	10,59%
Saint-Jean-sur-Mayenne	9	22	27	45	103	626	16,45%
Saint-Ouën-des-Toits	4	11	86	19	120	709	16,93%
Saint-Pierre-la-Cour	8	22	36	57	123	950	12,95%
Soulgé-sur-Ouette	2	14	27	19	62	423	14,66%

ANNEXE 6 : RÉPARTITION DE L'INSTALLATION DES AIRES DE COMPOSTAGE PARTAGE ACCESSIBLES AU PUBLIC ET EN ÉTABLISSEMENTS

En établissements	Fin 2024
AHUILLÉ	1
ARGENTRÉ	3
BONCHAMP	2
LE BOURGNEUF-LA-FORÊT	1
CHANGÉ	8
ENTRAMMES	1
LAVAL	24
LE-GENEST-SAINT-ISLE	2
L'HUISSERIE	1
LOIRON-RUILLÉ	3
LOUVERNÉ	1
MONTIGNÉ-LE-BRILLANT	1
MONTJEAN	2
NUILLÉ-SUR-VICOIN	1
PARNÉ-SUR-ROC	1
PORT-BRILLET	2
SAINT-OUEN-DES-TOITS	1
SAINT-BERTHEVIN	4
TOTAL	59

Aires accessibles au public	Fin 2024
ARGENTRÉ	3
CHANGÉ	6
ENTRAMMES	1
LE-GENEST-SAINT-ISLE	1
LAVAL	34
MONTFLOURS	1
PARNE-SUR-ROC	1
PORT-BRILLET	1
SAINT-BERTHEVIN	2
TOTAL	50

ANNEXE 7 : EXPRESSION DES COÛTS DE GESTION DES DÉCHETS

L'ADEME a conçu une méthode d'analyse de comptabilité spécifique pour les déchets, appelée Comptacoût et appliquée par les EPCI ayant en charge la gestion des déchets. Les données peuvent être ainsi utilisées pour comparer les collectivités entre elles et pour les situer au regard des missions et des enjeux liés aux déchets. Cette méthode se base sur la définition de plusieurs coûts de gestion des déchets :

- 🟢 **Coût complet** = sommes des charges
- 🟢 **Coût technique** = coût complet – recettes industrielles (ventes de matériaux)
- 🟢 **Coût partagé** = coût technique – soutiens éco-organismes
- 🟢 **Coût aidé** = coût partagé – aide

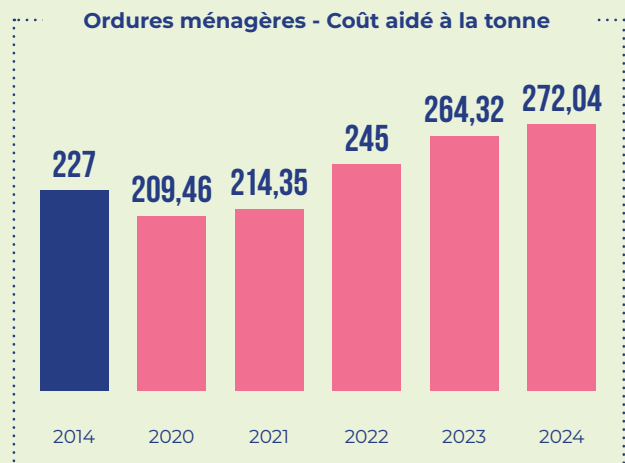
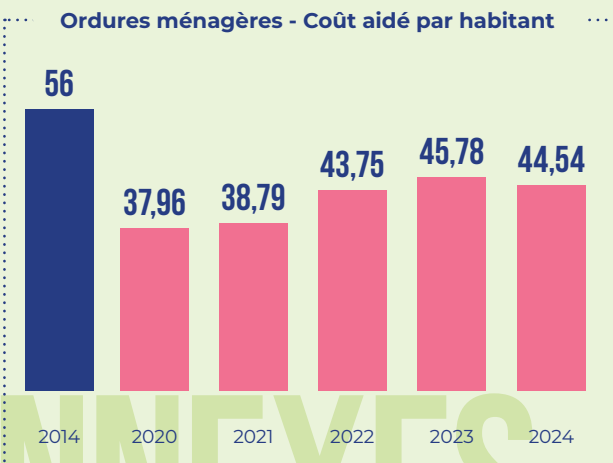
Coût aidé €HT/habitant	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2020	38	2,4	10,3	19,6	0,6	1,9	0,1	71,80
2021	38,8	2,2	6,8	20,6	0,6	2,8	0,3	70,55
2022	43,8	2,6	7,8	23,8	0,4	3,8	0,3	80,37
2023	45,8	2,5	11,5	26,3	0,5	3,4	0,6	88,77
2024	44,5	2,5	12,1	28,2	0,5	3,6	0,5	90,08
Évolution 2024/2020	+ 17%	+ 3%	+ 18%	+ 44%	- 4%	+ 92%	+ 478%	+ 25%

Coût aidé €HT/Tonne	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2020	209	69	170	103	207	92	102	149
2021	214	60	111	94	226	79	347	136
2022	245	73	133	120	338	128	244	165
2023	264	69	207	133	418	111	1321	185
2024	272	71	211	139	397	114	1193	189
Évolution 2024/2020	+ 30%	+ 3%	+ 24%	+ 35%	+ 92%	+ 24%	+ 1070%	+ 27%

Coût aidé €HT	OMR	Verre	Multimatériaux	Déchèteries	Déchets des professionnels	Déchets verts	Encombrants	Tous flux
2020	4 287 055	274 108	1 160 479	2 217 615	61 623	97 257	10 199	8 108 335
2021	4 406 125	252 933	770 073	2 339 050	68 834	146 024	30 970	8 014 009
2022	4 981 097	297 261	889 821	2 707 893	49 866	196 173	28 507	9 150 618
2023	5 234 091	280 686	1 313 719	3 010 531	60 574	176 985	73 226	10 149 812
2024	5 107 960	286 610	1 390 062	3 236 457	61 311	188 068	59 652	10 330 120
Évolution 2024/2020	+ 19%	+ 5%	+ 20%	+ 46%	- 1%	+ 93%	+ 485%	+ 27%

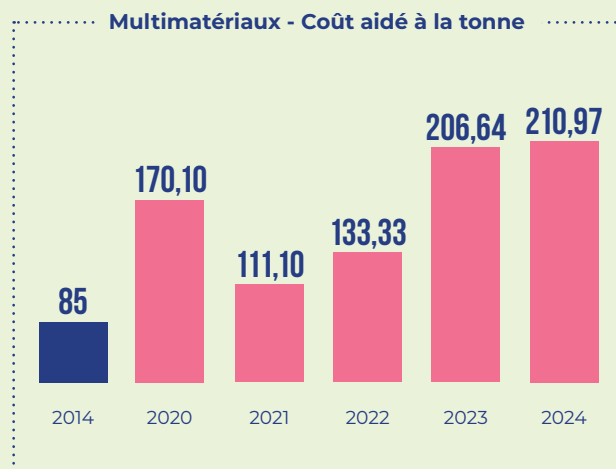
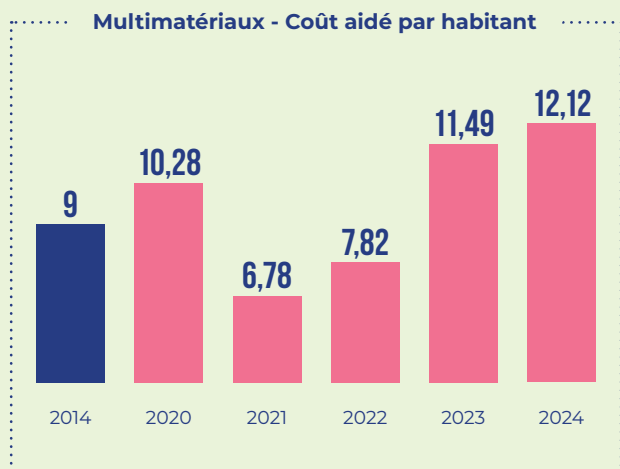
COÛTS AIDÉS DES ORDURES MÉNAGÈRES

France Laval Agglomération



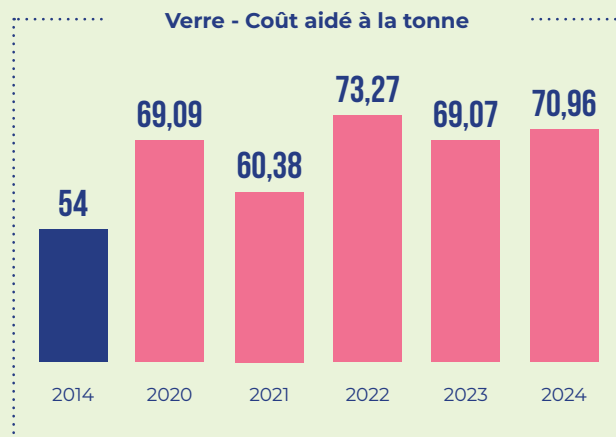
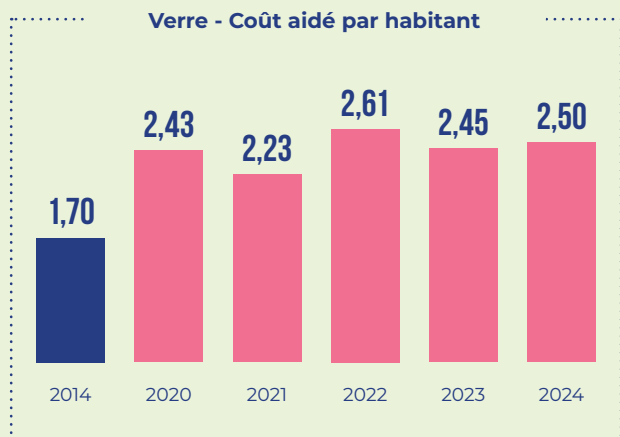
COÛTS AIDÉS COLLECTE SÉLECTIVE

France Laval Agglomération



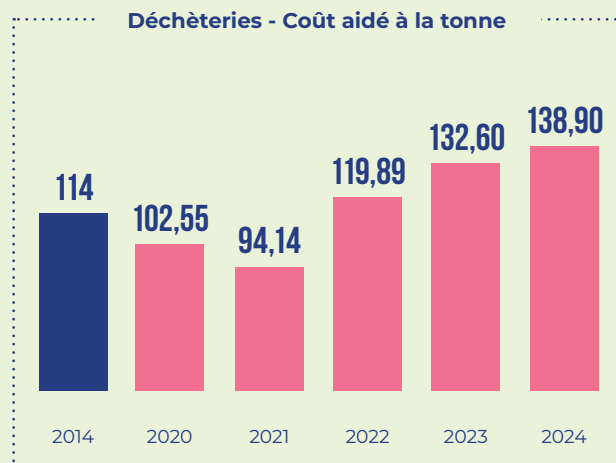
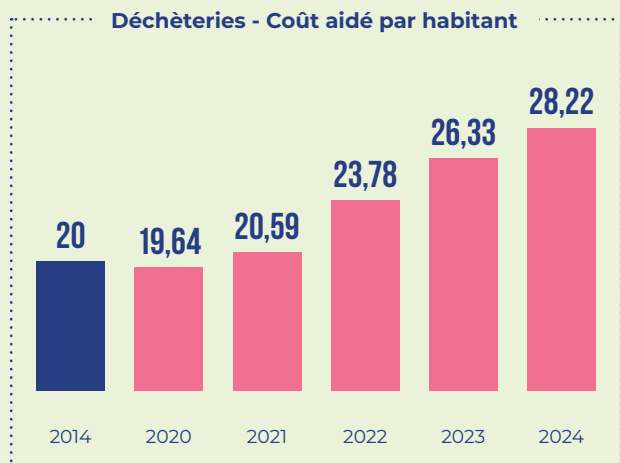
COÛTS AIDÉS DU VERRE

France Laval Agglomération



COÛTS AIDÉS DES DÉCHÈTERIES

France Laval Agglomération







Direction des Déchets et Économie Circulaire
Hôtel communautaire
1 place du Général Ferrié - Laval

02 53 74 11 00

Service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés

